ANNÉE — T. 26 N° 588 — 28 NOVEMBRE 1931

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris*, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

PROBLÈMES ACTUELS

Crise économique et chômage

Commentaires de l'épiscopat sur l'encyclique « Nova Impendet »

La Documentation Catholique, *dans son numéro du 17 octobre 1931 (n° 582), a reproduit le texte de la lettre encyclique de S. S. Pie XI* Nova Impendet.

La traduction en avait été faite d'après le texte latin publié par l'Osservatore Romano *(4. 10. 31), qui dans la suscription avait donné à ce document le titre de « Lettre apostolique ».*

Les Acta Apostolicae Sedis *(3. 10. 31) portent une modification à ce document et l'appellent « Lettre encyclique » (1).*

La Documentation Catholique *avait fait suivre la traduction française de quelques commentaires de presse. Dans le présent fascicule nous recueillons, pour les différents pays, des lettres de l'épiscopat et des dispositions pratiques prises par lui.*

ALLEMAGNE

Lettre pastorale de S. Ém. le card. Schulte archev. de Cologne (9. 9. 31) (2)

LES SECOURS DE CHARITÉ A L'APPROCHE DE L'HIVER

Accroissement de la détresse publique.

L'hiver prochain s'annonce bien sombre, plus peut-être qu'aucun des hivers qui suivirent la guerre mondiale. En quelque direction que se portent nos regards, ils rencontrent partout la misère et la pauvreté, l'arrêt du travail et le chômage des travailleurs. Quand, il y a un an, je vous écrivais ces mots, en faisant appel à votre amour chrétien du prochain, quand je vous exhortais à soulager la misère du peuple, je croyais ne pas devoir craindre que l[a] détresse publique ne devînt encore plus écrasante, n[i] qu'elle prît des formes vraiment effrayantes à l'ap[-]proche du futur hiver. Or, aujourd'hui, ceux-l[à] mêmes qui, l'an passé, ne connaissaient encore n[i] la faim ni l'indigence sont déjà voués aux souf[-]frances de la pauvreté.

Si jamais la charité chrétienne a le devoir d'af[-]firmer sa puissance dans la lutte contre la misère, c'est bien maintenant.

Appel pressant à la charité.

C'est donc du fond du cœur, au nom de mo[n] affliction de pasteur suprême, que je vous adress[e] aujourd'hui, à vous que la plus cruelle des détresse[s] a encore épargnés, la plus pressante, la plus instan[te] des supplications. Pitié pour vos frères et vo[s] sœurs qui sont maintenant la proie de la misère[!] Pitié pour eux, aussi loin que vous le permetten[t] vos forces! Aidez-les pour l'amour du Sauveur, q[ui] s'est légué à nous dans la personne des pauvres [;] dont l'enseignement fait dépendre notre sal[ut] éternel de notre manière de pratiquer l'amour d[u] prochain. Rappelez-vous le grave avertissement [de] l'apôtre : « Que sert-il, mes frères, à un homme [de] dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres[?] Est-ce que cette foi pourra le sauver ? Si un frè[re] ou une sœur sont dans la nudité et n'ont pas [ce] qui leur est nécessaire chaque jour de nourritu[re] et que l'un de vous leur dise : « Allez en pa[ix,] chauffez-vous et rassasiez-vous », mais sans le[ur] donner ce qui est nécessaire à leur corps, à qu[oi] cela sert-il ? » (1)

Puisse donc la période de misère qui nous atte[nd] faire au moins fleurir l'amour chrétien, l'amo[ur] pratique de notre prochain !

L'assistance publique officielle, la « Volkshilfe » [,] comme on l'appelle, doit bien venir en aide. E[lle] a justement pour mot d'ordre : « Nous voul[ons] aider ! »

Elle organisera des collectes dans tout le pays [.] Eh bien, mes chers diocésains, ici aussi vo[us] aurez à cœur d'être parmi ceux qui se distingu[ent] par l'esprit de sacrifice. A vrai dire, cette as[sis-]tance nationale, officielle, ne nous dispensera n[ul-]lement de faire nous-mêmes nos collectes, nos c[on-]tributions de dons par l'intermédiaire de [nos] paroisses et de nos associations charitables. Seu[le,] en effet, la charité chrétienne sait du même co[up] apaiser les souffrances de l'âme et du corps ; seu[le] elle obtient que les malheureux ne perdent en [rien] de compte ni leurs énergies les plus intimes, ni [le] courage de vivre.

Organisation de la charité.

Par conséquent, dans le but de lutter suiv[ant] un programme bien défini et d'une manière a[ussi] effective que possible contre les misères en pers[pec-]tive, les œuvres charitables se conformeront [de] notre archidiocèse aux prescriptions suivantes :

(1) Voici le titre entier du document : « *Litterae Encyclicae ad Venerabiles Fratres Patriarchas, primates, archiepiscopos, episcopos aliosque locorum ordinarios, pacem et communionem cum Apostolica Sede habentes : de asperrimo rei oeconomicae discrimine, de lamentabili apud multos operum vacatione deque increscenti apparatus militaris studio.* »

(2) Publiée dans un numéro spécial du *Kirchliche Anzeiger* de l'archidiocèse de Cologne, et dans la *Koelnische Volkszeitung*, 12. 9. 31 (n° 331).

(1) *Jac.* II, 14-15.

1. A partir de septembre on fera dorénavant une s par mois, dans toutes les paroisses et dans tous rectorats, des quêtes spéciales en faveur des cessiteux. Les curés ou recteurs seront libres de ger si les offrandes doivent être recueillies dans glise, aux messes du dimanche, ou bien encore dehors de l'église, de maison en maison.

2. En outre des sommes ainsi recueillies, on ganisera partout des quêtes pour les vêtements plus nécessaires, des chaussures, etc. Les assotions charitables des paroisses, telles que les ciétés de Saint-Vincent de Paul et de Sainte-Elieth, offrent la garantie que les objets ainsi rasnblés seront distribués entre les pauvres après rification de leurs besoins.

3. Aux habitants des campagnes, dont la génése assistance ne fut jamais sollicitée en vain ites les fois que l'alimentation publique rentra des difficultés, j'adresse une prière instante; 'en dépit d'une situation agricole fort grave ils itiennent de toutes leurs forces, par des dons en ture, notre action charitable en vue de l'hiver.

4. Pour procurer aux classes moyennes, et surit aux artisans, un salaire quelconque, les roisses, pour autant qu'elles sont en état de faire e aux dépenses sans toucher au denier ecclésiasque, commanderont sans délai les fournitures qui uvent être un tant soit peu nécessaires et feront écuter les travaux urgents qu'exigent les églises les bâtiments ecclésiastiques. Pour ces fourniges ou travaux, qui devront être payés compit, on s'adressera de préférence aux ouvriers habiit la paroisse.

5. Nos Ordres religieux et nos associations chariles, qui depuis longtemps s'emploient généreunent à nourrir les indigents, ne manqueront cernement pas durant cet hiver de fournir leur ximum d'effort et d'augmenter ainsi, autant 'il est possible, le rendement de leurs cuisines ur les pauvres. Qu'ils n'en restent pas moins èles aux principes d'un programme rationnel économies ; c'est une des nécessités de l'heure, la charité chrétienne elle-même doit s'y conmer.

6. Quant aux associations catholiques, je suis ligé d'attendre d'elles que, en dehors des fêtes clésiastiques ou religieuses, elles s'abstiennent néralement, jusqu'à une époque ultérieure, de ite solennité pouvant entraîner des dépenses tables. Du reste, l'heure présente exige impéusement que tous fassent régner dans leur maère de vivre la plus stricte économie et renoncent, profit des pauvres, à toute dépense inutile.

7. Comme il n'est rien qui puisse se passer de bénédiction de Dieu, notre zèle pour la prière, cette époque de détresse, ne doit point se entir. Je rappelle donc mon ordonnance du mars dernier : « Prières publiques pour écarter détresse nationale ». Priez donc, chers diocésains, iez sans cesse ; ayez l'inébranlable assurance que us trouverez dans la prière et la force et l'endunce nécessaires pour résister aux épreuves du nps présent, jusqu'à l'heure où la divine Prolence ramènera des jours plus favorables et oins douloureux (1).

A tous salut et bénédiction dans le Seigneur.

Cologne, le 9 septembre 1931.

CHARLES-JOSEPH, cardinal SCHULTE,
archevêque de Cologne.

---

(1) Les notes, sous-titres et traductions des documents t de la *D. C.*

Dispositions de S. Ém. le card. Schulte, archev. de Cologne (1)

Dispositions spéciales pour les curés et recteurs.

Les ordonnances particulières n'aboutiront à un résultat que si, en ces jours d'épreuve pour notre peuple, le clergé, dont l'exemple et l'activité sont d'une si haute importance, travaille avec dévouement et esprit de sacrifice à leur application.

Tout en ayant confiance en votre travail dévoué et animé de l'esprit de sacrifice, nous décidons encore ce qui suit :

1° Le « Comité paroissial de charité », dont l'érection en chaque paroisse a été ordonnée par le synode diocésain de Cologne en 1922 et qui comprend, sous la présidence du curé, tant « de personnalités privées que des représentants attitrés des associations, instituts et établissements situés dans la paroisse et ayant un but de charité », formera le centre local organisé pour l'activité religieuse des secours d'hiver.

2° L'argent provenant des quêtes faites aux conférences mensuelles sera utilisé dans la proportion de 75 % pour les pauvres des paroisses et des rectorats ; les 25 % qui restent seront envoyés par le doyen à la caisse diocésaine de Cologne (chèque postal, Cologne, n° 3). Celle-ci en constituera des fonds de compensation pour les districts de notre diocèse plus spécialement éprouvés.

3° La réalisation active et pratique de l'alimentation des pauvres demande que les autorités et établissements locaux ne travaillent pas sans plan l'un à côté de l'autre, mais que tous s'entendent et s'unissent pour obtenir un résultat méthodique.

4° Jusqu'au 15 octobre, MM. les curés et recteurs enverront à leurs doyens respectifs un rapport exact par écrit sur ce qui a été fait pour exécuter mes ordonnances pastorales. MM. les doyens enverront ces rapports avant le 1er novembre au vicariat général (2).

---

(1) Le cardinal Schulte, après son appel à la charité pour les secours d'hiver, a pris des dispositions concrètes dont le texte a paru dans le même numéro du *Kirchliche Anzeiger*. Nous en donnons la traduction d'après la reproduction qu'en a faite la *Koelnische Volkszeitung* du 14. 9. 31, n° 433.

(2) Quelques jours après, la même *Koelnische Volkszeitung* publiait le 21 sept. 1931 (n° 445) l'appel suivant, daté du 19. 9. 31, émanant de groupements et d'associations de Cologne :

« Les associations, unions et organisations soussignées se sont unies à l'autorité communale pour combattre la grande misère, qui s'accroîtra certainement l'hiver prochain. Nous voulons une grande œuvre de charité. Nous pensons surtout aider les nécessiteux par la quête et la distribution d'argent, de vêtements, de linge, de souliers et de meubles, nourrir les affamés par l'installation de bonnes cuisines à bon marché, garder les nombreux milliers de chômeurs du morne abêtissement par des occupations et des récréations spirituelles et arracher spécialement les jeunes gens au danger de l'oisiveté en leur procurant de quoi s'occuper.

» Nous n'agirons chaque fois qu'après examen minutieux du cas et après avoir obtenu la certitude qu'il y a misère. Nous sommes convaincus que tous les citoyens de Cologne, et surtout tous ceux qui de quelque façon sont intéressés à la vie des ouvriers, seront favorables à notre entreprise et l'aideront.

» Cologne, le 19 septembre 1931.

» Dr ADENAUER, premier bourgmestre ; Fédération générale des syndicats allemands, comité local de Cologne ; Fédération générale des employés libres, groupement

Appel de l'épiscopat bavarois après la conférence de Freising (24. 9. 31) (1)

LA LUTTE CONTRE LA DETRESSE SOCIALE

Léon XIII, Pie XI et la question sociale (2).

Le 15 mai de cette année, Notre Saint Père le pape Pie XI a publié une encyclique dans laquelle il traite les questions les plus brûlantes et les soucis les plus pressants de notre époque au point de vue de la restauration complète d'un ordre social juste, légitime et conforme au plan évangélique. Dans cette encyclique il rappelle tout d'abord les doctrines et les indications formulées par son prédécesseur Léon XIII.

Heureuses conséquences de l'intervention de Léon XIII.

Voici déjà quarante ans que ce grand Pape prévoyait les ravages et les bouleversements que devaient amener à leur suite les luttes économiques et les luttes de classe, si la vie économique continuait à s'éloigner de la doctrine et de l'esprit du Christ, si la société humaine abandonnait les voies du droit tant naturel que divin et si la passion du gain et des jouissances faisait exclure du domaine économique les commandements de la justice et de l'amour.

Avec un saint courage le Pape Léon XIII éleva la voix contre ceux qui, abusant de leur richesse et de leur puissance, sans égard pour leurs semblables

local de Cologne ; Bien-être ouvrier de Cologne ; Communauté de travail des femmes socialistes ; Caritasverband de la ville de Cologne ; Secours chrétien de l'ouvrier ; 5e Fédération de prévoyance, fraction du parti social-démocrate, fraction du parti économique, fraction du parti populiste allemand ; Union des syndicats d'ouvriers et employés allemands ; Le groupement du parti d'état allemand ; La mission à l'intérieur (centrale de prévoyance et de jeunesse des paroisses évangéliques de Cologne et banlieue) ; Union des femmes israélites ; Union des femmes catholiques allemandes ; Union des commerçants en détail de Cologne et son comité de secours pour nécessiteux ; Comité local de la Fédération générale des fonctionnaires allemands ; groupements de Cologne de la Fédération des fonctionnaires supérieurs ; Dr Schwering, conseiller municipal ; Fédération de Cologne des associations féminines ; Union patriotique des femmes de la Croix-Rouge ; Fédération des associations évangéliques féminines de Cologne et environs ; Fédération des grandes maisons de commerce de Cologne ; Union des industriels de Cologne ; Association des banques et banquiers de la Rhénanie et de la Westphalie, centre de Cologne ; Associations des représentants indépendants du commerce et de l'industrie de Cologne ; Union des associations d'employeurs de Cologne ; Bureau de prévoyance des synagogues ; Fraction du Centre. »

(1) Lettre pastorale des archevêques et évêques bavarois, publiée dans le *Amtsblatt für die Diozese Augsburg* du 24. 9. 31 (n°19) et lue dans toutes les églises de leur diocèse le dimanche 4 octobre 1931. — *Ecclesiastica* du 10. 10. 31, qui reproduit le texte de cet appel, le fait précéder des lignes suivantes : « Le dimanche 4 octobre, les archevêques et évêques bavarois ont fait lire dans toutes les chaires de leurs diocèses respectifs la lettre pastorale que nous reproduisons. Elle nous présente le grave tableau de notre époque, en même temps qu'elle est un excellent résumé de l'encyclique pontificale *Quadragesimo anno* sur l'ordre social. »

(2) Les sous-titres sont de la *D. C.*

et le bien général, ne poursuivaient que leurs avantages et leurs profits personnels, qui opprimaient, qui exploitaient les ouvriers et les indigents, sans tenir aucun compte ni de la dignité ni des droits de la nature humaine. « S'appuyant uniquement sur les principes immuables de la droite raison et de la Révélation divine, le Pontife définit et proclame avec une autorité sûre d'elle-même « les droits et les devoirs qui règlent les rapports entre riches et prolétaires, capital et travail », la part respective de l'Eglise, de l'autorité publique et des intéressés dans la solution des conflits sociaux. » (1) L'encyclique du Pape Léon XIII tomba dans une époque où des milieux nombreux et puissants entendaient sans plaisir de pareils avertissements et les accueillaient assez mal. Avec les années, en présence d'une situation de plus en plus grave et menaçante, les exhortations pontificales ont pourtant fini par être écoutées et par avoir leurs conséquences heureuses. En dépit de toutes les oppositions, de toutes les résistances, la condition des ouvriers, surtout dans la grande industrie, a pu s'améliorer; l'édification progressive d'un droit social et d'un code du travail, l'un et l'autre conçus dans un esprit chrétien, ont rendu la situation des ouvriers plus sûre, plus stable, leurs relations avec les patrons sont devenues plus paisibles et les luttes économiques ont beaucoup perdu de leur âpreté. La classe ouvrière s'est elle-même élevée, intellectuellement e socialement parlant; elle a grandi en considération et en influence auprès des autres classes et dan l'ensemble de la nation.

La crise économique. Elle trouble la paix sociale

Malheureusement, cette évolution vers la pai économique et sociale fut de nouveau troublée, e de la façon la plus grave, par la stagnation et l crise économiques qui se sont produites dans l'in tervalle. Ces dernières sont dues, pour une par à la direction générale qu'ont prise la vie et l'ex ploitation économiques. Grâce au machinisme e aux gros capitaux, la richesse et la puissanc échoient de plus en plus à quelques mains peu nom breuses; par cette agglomération funeste et ma saine de richesses et d'entreprises gigantesque l'abîme séparant un groupe minuscule de supr riches d'une multitude innombrable de prolétair devient de plus en plus large, de plus en plus pr fond et, dans son ensemble, la prospérité nationa s'en trouve de plus en plus compromise et mêm lésée. La politique dite des réparations aggra encore, pour une part, nos difficultés économiqu et notre misère nationale; elle impose en effet peuple allemand des charges intolérables qui, av le temps, finiront par l'écraser. Prendre à peuple les derniers biens qu'il possède et qu'il s' acquis par son travail, c'est le priver de tout co rage, de toute confiance en l'avenir et le jeter da les bras du bolchevisme.

Le chômage.

Avec l'appauvrissement croissant de notre nat va de pair un chômage atteignant des proporti jusqu'ici inconnues; c'est la plus grande calam qui puisse frapper la vie économique et la pros rité nationale; c'est pour cette raison que le Sa Père la qualifie d' « épouvantable fléau ». Non s

(1) Cf. encyclique *Quadragesimo anno*; *D. C.*, t. col. 1405-6

ment la classe ouvrière, mais les agriculteurs, les artisans, les commerçants, en un mot la presque totalité des professions, se voient plongés dans cette misère nationale immense et générale; de nombreuses industries, grandes ou petites, en souffrent également; bref, il se développe avec le temps une pauvreté et une détresse universelles.

Travail criminel des agitateurs révolutionnaires.

Pour comble de malheur, la misère et le désespoir de notre peuple, déjà si éprouvé, sont exploités par des agitateurs insensés ou dépourvus de conscience au profit de leur intérêt personnel ou de leur parti. Des foules immenses sont ainsi poussées dans le camp d'un radicalisme révolutionnaire, qui brise entièrement tous les liens devant unir des compatriotes ou les diverses classes entre elles, qui achève même de détruire les biens matériels et moraux qui nous restent. Ce sont en effet les bolchevistes et les communistes qui, dans leur aveuglement, par la violence, excitent le peuple aux luttes sanglantes de classe et à la suppression brutale de toute propriété. Alors qu'ils se déclarent opposés à toute espèce de guerre, qu'ils accablent des reproches les plus amers les auteurs réels ou supposés de la guerre mondiale, ils s'excitent eux-mêmes à une guerre fratricide, à une guerre civile impitoyable, comme si une pareille guerre était moins condamnable et moins pernicieuse qu'une guerre internationale.

Bolchevisme et communisme contre la religion.

Le bolchevisme et le communisme dirigent leurs coups, et avec une violence inouïe, contre l'Eglise. Ils la dépeignent comme l'humble et avide servante du capitalisme ; ils lui reprochent d'être une institution de classe, destinée à asservir les pauvres et les déshérités aux intérêts du capital, pour accroître les bénéfices des riches et des repus. Aussi, dans le monde entier, les agitateurs du bolchevisme et du communisme travaillent avec une haine et un fanatisme ardents contre Dieu, la religion et l'Eglise, contre la foi et la morale chrétiennes, contre tout ce que les hommes, depuis des milliers d'années, ont tenu pour vénérable et sacré. Ils contraignent formellement leurs adeptes à quitter l'Eglise et à lutter contre toute espèce de religion ; en Allemagne et par le monde entier ils veulent condamner l'Eglise au même sort qu'en Russie, où fait rage, depuis des années, une persécution d'une violence et même d'une cruauté inouïes contre les chrétiens et la religion, où les athées organisés répriment brutalement tout mouvement religieux.

Avertissement de S. S. Pie XI contre la propagande révolutionnaire.

En face d'une propagande aussi malsaine, aussi révolutionnaire, aussi destructive, le Saint-Père nous met en garde avec la plus grande insistance contre le mouvement communiste, devenu un terrible danger pour l'humanité tout entière. « A la poursuite de ce but, il n'est rien qu'il n'ose, rien qu'il respecte ; là où il a pris le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain à un degré qu'on a peine à croire et qui tient du prodige. » (1) « Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur », observe encore le Saint-Père, « l'incurie de ceux qui, apparemment insouciants de ce danger imminent et lâchement passifs, laissent se propager de toute part des doctrines qui, par la violence et le meurtre, vont à la destruction de la société tout entière. Ceux-là, surtout, méritent d'être condamnés pour leur inertie qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société. » (1)

Nous, évêques, nous ne pouvons que vous prier de ne point dédaigner ces graves avertissements. Il s'agit de prévenir des malheurs sans nom et qui nous menacent de plus en plus près.

Erreur du socialisme.

Beaucoup d'hommes s'imaginent que le socialisme pourrait nous sauver de notre immense détresse et nous procurer un meilleur avenir. Le Saint-Père reconnaît que le socialisme « a plus ou moins atténué sa doctrine de la lutte de classe et son hostilité envers la propriété. Dans beaucoup de programmes ses revendications se raprochent même de ce qu'exige une réforme sociale chrétienne ». Et cependant, lui non plus ne peut nous sauver de la détresse ni se montrer une panacée pour l'avenir, car il est fondé sur la lutte de classe et, ce qui est encore plus grave, il veut tout ignorer du but supérieur, éternel, de l'humanité ; il continue à lutter par ses représentants, par sa presse, par ses organisations, contre la foi chrétienne, contre la morale chrétienne et contre la culture chrétienne. Le mouvement libre-penseur et socialiste ne le cède que de peu au communisme dans ses attaques et ses outrages les plus haineux, les plus vulgaires, contre l'Eglise. « Dans la conception chrétienne, l'homme a été créé par Dieu avec un instinct sociable, afin qu'il arrive, en société et dans la soumission à l'autorité sociale établie par Dieu, à la plénitude et à l'entière possession des biens en germe qu'il a reçus de Dieu ; il réalisera donc son bonheur aussi bien temporel qu'éternel en accomplissant fidèlement l'œuvre à laquelle il a été convié sur cette terre. Mais de tout ceci le socialisme n'a cure : il veut ignorer, il considère avec indifférence cette haute destinée des hommes et de la société ; dans la société, il ne voit qu'une organisation utilitaire. » Tant que le socialisme aura cette conception non chrétienne de l'homme et de la société, tant qu'il demeurera l'ennemi de Dieu et de l'Eglise, il sera incompatible avec la foi catholique. « Socialisme religieux, socialisme chrétien, sont des contradictions: personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste. » (2)

L'Église et la classe ouvrière.

Du reste, le socialisme, lui aussi, reproche à l'Eglise de n'avoir d'attentions que pour la classe possédante, de ne point se préoccuper des ouvriers, de ne pas s'intéresser à eux ; par suite, les ouvriers ont dû s'unir dans le socialisme, afin de prendre leurs propres intérêts en main. Combien ce reproche manque de fondement, on peut s'en convaincre à la seule lecture de la magnifique encyclique du Souverain Pontife. C'est le cœur d'un père qui parle dans ces lignes, et d'un père inquiet, auquel le sort cruel de ses plus pauvres enfants cause le chagrin le plus profond et les plus graves soucis.

(1) Encyclique *Quadragesimo anno ; D. C.*, t. 25, col. 1435.

(1) *Ibid.*, t. 25, col. 1435-36.
(2) *Ibid.*, col. 1438-1439.

Le juste salaire.

Il défend donc énergiquement le juste salaire du travail, et même un salaire qui permette à l'ouvrier de fonder et de nourrir une famille ; bien plus, le Saint-Père réclame que le salaire soit suffisamment élevé pour qu'un ouvrier économe ait derrière lui quelques réserves en vue des jours de disette et de vieillesse ; car une cruelle inquiétude pour les jours où viendra l'incapacité de travail et le sentiment d'insécurité qui en résulte « sont justement et à proprement parler le lot du prolétaire ».

La propriété.

Le communisme et, en fin de compte aussi, le socialisme veulent une société sans classes ; ils veulent que les biens produits, même le sol et le sous-sol, reviennent à la communauté et que tous les hommes soient des prolétaires dénués de toute propriété personnelle. Le Saint-Père s'élève contre l'un et l'autre en défendant le droit à la propriété, qui « doit demeurer intact et intangible » ; il reconnaît cependant qu' « on peut réclamer de plein droit que certains biens soient réservés à la gestion publique, car l'énorme puissance qu'ils donnent ne peut sans danger pour le bien public être remise entre des mains privées ».

Les devoirs de la propriété.

Le Saint-Père défend la propriété privée, mais il nous donne aussi les plus graves avertissements concernant son emploi, les devoirs qu'elle impose et les limites qu'elle doit avoir. « Une inégalité aussi monstrueuse et aussi injuste dans la répartition des biens temporels, comme elle s'est maintenant souvent réalisée, ne peut répondre aux intentions du Créateur. » Une grande fortune et de gros revenus engendrent des obligations à l'égard de la communauté, c'est-à-dire qu'ils doivent contribuer au bien de tous, à l'assistance des nécessiteux, et notamment créer des occasions de travail et de salaire. « On doit lutter de tout son pouvoir, de toutes ses forces pour que, dans l'avenir au moins, les fortunes nouvellement édifiées ne s'accroissent entre les mains de leurs possesseurs que dans une proportion convenable ; elles doivent pour le reste largement s'écouler entre les mains des salariés. » Le but de la réforme sociale doit être non point de faire des prolétaires du plus grand nombre, sinon de la totalité des hommes, car ce résultat se heurterait au droit naturel et divin, mais plutôt de faire participer le plus grand nombre d'hommes possible à la propriété ; par suite, on doit s'efforcer que les ouvriers et même ceux qui ne possèdent rien parviennent à une propriété, si modeste qu'elle soit, et arrivent ainsi à se déprolétariser. En vertu de sa nature, l'homme aspire non point à la propriété collective, mais à un foyer, à une propriété qui lui soit personnelle et, de ce chef, à son indépendance et à sa liberté.

Nécessité du capital.

Le capitalisme, il est vrai, porte une grosse responsabilité dans l'affligeante situation présente, mais il serait injuste de vouloir transformer le système capitaliste en un bouc émissaire, comme on le fait volontiers maintenant pour capter les suffrages des masses populaires. Certes, le développement exagéré du capitalisme et la concentration du capital en quelques mains doivent être combattus et prévenus, mais ce n'est pas là une raison pour méconnaître que, dans les conditions actuelles, une vie économique sans capital est impossible. C'es pourquoi le Saint-Père répète les paroles d Léon XIII : « De même que le capital ne peu subsister sans le travail, de même le travail ne peu subsister sans le capital. » Une lutte partiale e aveugle contre le capital n'aurait en somme d'autr résultat que de nous enfoncer encore plus profon dément dans la détresse et le chômage.

Rénovation morale d'abord.

Beaucoup se sont imaginé que la question social pourrait se résoudre uniquement par l'esprit et le œuvres de charité. A cette idée le Saint-Père ob jecte « que l'amour du prochain n'a point missio de couvrir de son manteau les injustices trop sou vent tolérées, bien des fois même approuvées pa la législation ». Beaucoup, il est vrai, se proposer de rénover le monde économique, mais sans arrive à comprendre la nécessité d'une rénovation moral Sans réforme des hommes et des mœurs il n'y pas de réforme économique et sociale possible. « L rénovation, si ardemment poursuivie, de la sociét doit être précédée d'une rénovation intérieure da l'esprit du christianisme, cet esprit que ta d'hommes renient dans le monde économique. « Mais, bien que l'amour ne puisse tenir lieu justice, quand elle est violée », cependant il do toujours être le frère et le compagnon de la justic il doit même avoir le principal rôle dans l'œuv de la rénovation et de la pacification sociales. I Saint-Père dit encore : « Alors même que l'homm aurait obtenu tout ce que la justice exige, il rest rait encore un vaste champ pour l'amour ; si fid lement qu'on l'observe, la justice ne peut en som qu'éloigner du monde la matière des conflits s ciaux, mais elle est impuissante à créer l'uni intime des cœurs. » Or, justement, l'esprit d'uni parmi les intéressés est le principe fondamental toutes les institutions visant à garantir la paix s ciale et favoriser la collaboration entre les homm

Appel à l'amour et à la charité.

Chers diocésains, c'est l'heure de nous tour vers cet amour qui sait aider, guérir, unir, récon lier les cœurs ; c'est l'heure, en effet, où no nous voyons entourés de tous côtés par une mis terrible et par les perspectives d'un hiver dur en tous. Afin de mettre, autant que possible, l'inno brable foule des nécessiteux à l'abri du froid et la faim durant le prochain hiver, la charité ch tienne, exercée pour l'amour du Christ et de n frères pauvres, doit manifester sa force entière répandre la plénitude de ses bénédictions. A v dire, il est devenu bien difficile de faire appel à générosité, encore moins aux sacrifices, car dep déjà trop longtemps la misère nous opprime ; plus, nous ne l'ignorons pas, elle frappe à tou les portes. Malgré tant de difficultés, nous ne cr gnons pas d'en appeler à votre sympathie, à vo pitié, à votre amour en faveur de ces milliers d' fants et de familles victimes de la misère, pour ce armée de chômeurs et de déshérités, mais encore tout spécialement pour ces vétérans du travail q la dévalorisation de la monnaie a si rudem éprouvés, en leur faisant perdre des économies durement gagnées, si péniblement amassées. Vol tiers aussi nous vous encouragerions à vous or niser, pour cette œuvre en faveur des nécessite sous la direction du « Karitasverband » avec l'a des Comités charitables paroissiaux existants ou créer : « Collectes pour nécessiteux. » Que tous c

qui on le demande prêtent leur concours au Karitasverband » pour faire ces collectes ; en cette née jubilaire de sainte Elisabeth, les associations dames et de mères catholiques, les Congrégations jeunes filles et le Tiers-Ordre se feront certaine-nt un point d'honneur de soutenir par tous les yens notre œuvre d'assistance.

Remerciements aux agriculteurs.

À l'Association chrétienne des agriculteurs nous primons nos plus chaleureux remerciements, car, ec cet esprit généreux qu'elle a toujours montré, dépit des immenses embarras dont souffre égale-nt l'agriculture, elle s'est déjà, dans un mani-te public, déclarée prête à contribuer pour sa rt à l'entretien des pauvres. Mais nous prions de façon la plus instante la classe agricole tout en-re de nous venir en aide pour atténuer les souf-nces de l'hiver prochain par des offrandes de nrées alimentaires.

Charité et dévouement des couvents.

Nous n'oublions pas de remercier du fond du ur les couvents, les institutions, les associations aritables qui ne se lassent jamais de faire toute èce de sacrifices pour les foules immenses de uvres et de nécessiteux qui viennent leur deman-r d'être secourues ; bien souvent, avec une abné-tion complète, ces établissements ont préféré souf-r eux-mêmes de la faim plutôt que d'en laisser uffrir les pauvres. Que ceux qui ne cessent jamais nsulter et d'attaquer les Ordres religieux et les nastères, qui en décrient les soi-disant richesses le bien-être, aillent donc voir les troupes de uvres qui, chaque jour, frappent aux portes des uvents et y trouvent le plus sûr refuge contre leur tresse. Bien des couvents fournissent chaque jour plusieurs centaines de personnes — quelques-uns ême à plus de mille personnes — de la soupe, du in et d'autres aliments ; à des centaines d'entre es ils donnent en outre un repas complet. Dans n des monastères on distribue journellement plu-urs quintaux de pain. Que ceux qui s'acharnent exciter le peuple contre la prétendue richesse des dres religieux aillent contempler cette charitable ivité des couvents.

D'aucuns s'imaginent que par une mainmise sur couvents on pourrait aider le peuple. Ils se mpent et trompent les autres. L'expropriation Ordres religieux n'a jamais enrichi aucun uple, en dehors de quelques démagogues et de elques aigrefins habiles à profiter du pillage des nastères et à s'en approprier les biens. Pour tre peuple et surtout pour les pauvres, la des-ction des Ordres religieux serait un immense lheur. On en peut dire autant des biens de glise. C'est l'Eglise qui a souffert le plus gra-nent de l'inflation ; elle a ainsi perdu presque is ses biens, et le bien de toutes les fondations. ors même que l'Eglise viendrait à sacrifier ses nières ressources, les chômeurs n'y gagneraient une semaine d'entretien.

Recommandations aux fidèles.

Notre œuvre d'assistance pour l'hiver doit être nplétée par des collectes fréquentes pour les uvres et les nécessiteux faites dans les églises. ns chaque église il convient aussi de placer un nc d'offrandes pour les pauvres. Les fêtes jubi-es en l'honneur de sainte Elisabeth doivent, à xemple de ce modèle de bienfaisance, se placer sous l'enseigne et se mettre au service de la miséricorde et de la charité. Nous prions les sociétés catholiques de s'intéresser fidèlement et généreusement, comme elles l'ont fait jusqu'ici, à ceux de leurs membres qui sont dans la détresse et, par ces temps calamiteux, de renoncer à donner des fêtes, à moins qu'elles n'aient un but charitable. Nous recommandons à tous les fidèles la plus grande simplicité et la plus grande parcimonie ; des dépenses inutiles ne pourraient manquer de blesser et d'aigrir les pauvres. Nous adressons cet avertissement à tous, notamment en vue des réjouissances de la nuit de Noël et surtout du Carnaval. Qu'on limite également les dépenses, souvent exagérées, pour le sport et les jeux. Ce sont les dons qui dérivent non point de richesses superflues, mais de privations personnelles qui sont les plus précieux.

Souhaits et bénédictions.

Puisse l'immense détresse rendre à tous les fidèles l'intelligence de cette vérité consolante, mais non moins impérieuse, que nous sommes tous les membres d'une seule famille, les enfants d'un seul et même Père dans les cieux et « membres les uns des autres » du corps du Christ ; « si donc un membre souffre, tous les autres membres souffrent avec lui ». En toute circonstance la divine Providence a ses sages desseins ; et, l'on n'en saurait douter, par les souffrances et les épreuves actuelles elle veut nous rapprocher les uns des autres. Que tous veuillent bien entendre et comprendre cette voix de Dieu qui domine les mugissements et le fracas de la tempête présente ! Nous vous bénissons tous, ceux-là surtout qui souffrent gravement de la misère et de la pauvreté, mais ceux-là aussi qui, obéissant à l'amour, se mettent au service du prochain, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE BAVIÈRE.

Communication de S. Exc. Mgr Bornewasser, év. de Trèves (28. 9. 31) (1)

DEVOIRS SPÉCIAUX QU'IMPOSE LA DÉTRESSE ACTUELLE

C'est avec la plus vive inquiétude que le synode diocésain voit venir les mois d'hiver ; d'après tout ce qu'on peut prévoir, la détresse de nombreux milieux populaires ne fera que s'accroître et prendra des proportions inouïes. Il prie donc l'évêque du diocèse de faire établir par les représentants du « Karitas Verband » un programme de lutte rationelle contre la misère. Le synode diocésain est persuadé que tous les ecclésiastiques, de même que toute la population catholique, travailleront de toutes leurs forces à réaliser ce programme, afin d'obtenir au moins une atténuation sensible de la détresse.

Ceux qui ont charge d'âmes et le chômage.

Le synode rappelle à tous les membres du clergé séculier ou régulier les devoirs spéciaux que le chômage, qui s'est accru dans des proportions formidables et qui s'accroîtra encore d'après les prévi-

---

(1) Ce communiqué contient les résolutions prises dans le synode diocésain, tenu du 9 au 11 septembre, et dont le promoteur était Mgr L. Kaas. Elles ont été publiées par la *Koelnische Volkszeitung*, 28. 9. 31.

sions de tous, impose à l'activité pastorale et charitable.

Etant donné que le chômage croissant qui existe actuellement dans tous les pays civilisés est moins l'effet d'un hasard que celui de l'organisation économique, que, par suite, on doit compter avec lui, — pour un certain temps et dans une certaine mesure — et l'envisager comme un événement durable, c'est le devoir des prêtres conscients de leur responsabilité de s'opposer au contre-coup spirituel d'un fléau engendré par les idées économiques modernes et d'adoucir, autant que possible, le sort cruel de ceux qui en sont les victimes.

Pour une assistance fraternelle efficace (1).

Les victimes du chômage méritent et notre compassion et une assistance fraternelle efficace ; ce n'est point l'heure des critiques arrogantes, malveillantes, que leur adressent parfois certains compatriotes dépourvus de raison. Çà et là, évidemment, il se peut que des calculs intéressés poussent à la paresse, et ceci malgré les mesures déjà très strictes de la législation visant le chômage ; mais, au regard du nombre immense des vrais nécessiteux et de tous ceux qui souffrent d'une misère cruelle, de pareilles exceptions tendent vers zéro ; en tout cas, elles n'autorisent, sous aucun prétexte, à négliger la tragique détresse de ceux qui sont condamnés au chômage ; elles permettent encore moins de se dérober au devoir de conscience qu'une pareille détresse impose à la totalité de la nation et aux obligations qui en découlent.

Intervention de l'État.

L'organe central de ces mesures d'assistance agira, il va sans dire, sous l'autorité de l'Etat et des organisations économiques. De ce côté, les mesures prises ou à prendre doivent encore, pour exercer une action plus profonde, susciter l'appui moral de l'entière communauté nationale. Ceux qui ont charge d'âmes et qui regardent la réalité ont le devoir de montrer et de faire comprendre en leurs différents milieux que le chômage est de ce moment une question intéressant la société tout entière et que les sacrifices imposés à cette intention par l'Etat à la communauté ne sont que l'application du principe de solidarité qui nous unit à des compatriotes miséreux et que l'acceptation de ces sacrifices est, pour un véritable chrétien, conforme à l'esprit même du Sauveur, quand il nous enseigne l'amour pratique du prochain et nous offre en exemple la conduite du Samaritain.

Organisation d'œuvres charitables libres.

A côté et sans préjudice des mesures officielles, mesures que rendront possibles les sacrifices de la nation, une œuvre d'assistance aux chômeurs, rationnellement organisée et intelligemment conduite par des groupements libres, et surtout par nos associations professionnelles catholiques, peut contribuer à élargir les avantages de l'assistance officielle et les rendre plus fructueux ; elle les complétera surtout au point de vue de la formation spirituelle, point de vue dont les mesures officielles ne peuvent naturellement se préoccuper. Tout ce que certaines organisations charitables et sociales ont fait à cet égard mérite d'être franchement proclamé, ardemment favorisé et largement développé.

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

Des œuvres apostoliques et charitables d'une n[ature] aussi louable se fondent non seulement da[ns] les grandes villes et les centres industriels, mais des centres plus modestes où l'effondrement de [la] vie économique commence à multiplier considérab[le]ment le nombre des chômeurs. Des conférences des cours instructifs, la culture des sports et d'u[ne] noble camaraderie, les corvées de travail volontai[res,] l'aide matérielle, l'organisation de Semaines de t[ra]vail, des retraites pour chômeurs et des jours [de] récollection religieuse, ont fait preuve en beauco[up] de localités d'une grande utilité pratique ; ces dive[rs] moyens, en effet, profitent à ceux qui sont attein[ts] par le chômage, par-dessus tout aux jeunes ge[ns] sans travail, en mettant à leur portée un traiteme[nt] spécial, matériel, éducatif et religieux, dont ils o[nt] plus besoin que jamais au milieu de leurs épreuve[s.]

A ce point de vue éducatif et social, le périmèt[re] limité des paroisses de petite et moyenne étend[ue] présente justement de grands avantages ; éta[nt] donné la facilité de leur inspection, un pasteur int[el]ligent, animé de l'esprit social du Samaritain, rencontrera des occasions d'agir qu'il serait inex[cu]sable de négliger.

Exhortation au clergé séculier et régulier.

Le synode exhorte donc tous les membres [du] clergé séculier et régulier à rechercher sous que[lle] forme et dans quel cadre, tout compte tenu [des] nécessités locales, ils pourront déployer une bien[fai]sante activité dans le sens plus haut mentionné, un[is]sant les œuvres de l'assistance sociale à celles [du] perfectionnement religieux ; ils songeront par-des[sus] tout à utiliser les associations et les organisati[ons] catholiques déjà existantes pour cette œuvre capi[tale] de charité que réclament les temps nouveaux.

Lettre de l'épiscopat prussien à son gouvernement

DANGER DES ÉCONOMIES FAITES SUR L'ENSEIGNEM[ENT]

A Monsieur le ministre des Sciences, des Art[s] de l'Education populaire, à Berlin W. 8.

L'influence profonde que les mesures géné[rales] de crise exercent sur l'ensemble de l'organ[isa]tion scolaire et éducative permet à l'épiscopat [des] diocèses de Prusse de présenter à l'admini[stra]tion scolaire de l'Etat les réflexions sérieuses [...] dans tous les milieux de la population catholi[que.] Le dommage dont souffre la formation par [les] mesures d'économies scolaires, la menace [...] l'éducation religieuse et morale, la situation d[...]rable des jeunes instituteurs et des jeunes rec[rues] de la profession scolaire sont inquiétants.

Certes, il faut reconnaître que la situation fi[nan]cière défavorable a nécessité des mesures d'écon[omie] dans tous les domaines de l'administration publ[ique.] Pourtant, ces mesures sont allées trop loin lors[qu'il] s'agit de l'enseignement scolaire.

Les mesures prises compromettent les intérêts vitaux du peupl[e]

Une grande partie de la population s'inquiète [à] raison parce que les mesures d'économies e[t] réductions dans l'organisation scolaire touchen[t]

(1) Cette lettre a été publiée dans la *Schlesische* [Volks]*zeitung* du 25. 10. 31 ; *Ecclesiastica* l'a reprodui[te le] 7. 11. 31 et la *Koelnische Volkszeitung* (26. 10. 3[1]) a donné des extraits.

profond les intérêts vitaux spirituels du peuple.
t en perdant la plus grande partie des biens ériels dans les dures années de la guerre et de ès-guerre, il restait à notre peuple le trésor ieux de la jeunesse grandissante ; il restait au ple le devoir le plus consolant de se dévouer en- largement pour la jeunesse dans ce temps de esse générale qui atteint aussi l'éducation ; il it au peuple comme son bien le plus précieux rand héritage de sa culture spirituelle due aux urs éducatives de la religion et de la tradition. perdant tout ce trésor, tout le peuple sera dou- nent pauvre.

est du rôle de l'école — et c'est là son devoir lus noble— de transmettre ces biens à la géné- on suivante. Tout Allemand se sentait toujours quand l'étranger lui-même reconnaissait que emagne ne reculait devant aucun sacrifice pour erver, augmenter et féconder ces biens supé- rs.

Dangers au point de vue de l'éducation et de la formation générale.

la vaut dans un sens tout particulier pour l'école laire. Car pour la partie de beaucoup la plus de de la nation allemande, à côté de la famille, hélas ! fait souvent défaut, l'école populaire est eule médiatrice de la science, de l'éducation et a formation. Toute administration publique doit pter avec ce fait en prenant toutes les mesures onomie. La responsabilité en est si grande qu'il impossible de se taire lorsque d'un trait de ne on supprime ou on met en danger grave des nisations d'éducation qu'on reconnaissait, il y eu d'années, comme des plus nécessaires ou n a nouvellement établies.

s mesures d'économie, publiées le 14 septembre, pent durement toutes les branches de l'école, l'augmentation de la fréquentation par classe diminution du nombre d'heures par semaine blent devoir s'établir généralement.

s instituteurs et les parents savent parfaitement ces mesures doivent avoir des conséquences ex- dinairement nuisibles dans l'enseignement popu- , surtout dans les grandes villes.

niveau de l'école et l'œuvre déjà difficile de ication souffrent considérablement de l'augmen- n de la fréquentation moyenne (1).

angers au point de vue moral et religieux.

rmettez-nous aussi de faire la remarque suivante : les dangers pour la religion et la morale sont ds à cause des attaques du mouvement athéiste la menace de la propagande faite par l'immo- é publique, et plus le foyer domestique manque tâche par suite des anomalies dans la vie éco- ique, d'autant plus importante aussi est l'in- nce de l'instituteur sur le caractère de l'élève. il est indéniable que cette formation personnelle souffrir par l'augmentation de la fréquentation enne par classe. Puis, il y a encore le danger que endances en faveur de la coéducation, qui est jeter à cause de la formation particulière néces- à la fille et à la femme, s'étendent davantage.

Dangers pour la formation confessionnelle.

Un danger spécial menace l'éducation religieuse lorsque, pour des raisons d'économie, certaines écoles de minorités confessionnelles sont supprimées ou que des écoles populaires de différentes confessions parfois sont fusionnées.

Les ordonnances à cet effet ne sont pas seulement en conflit avec le droit, mais toute la population catholique les rejette comme un danger pour la vie religieuse.

Plus inquiétantes encore sont les préoccupations autour du caractère confessionnel de la formation normale et de l' « académie pédagogique ».

L'épiscopat sait qu'il est d'accord avec les instituteurs catholiques et avec toute la population catholique en déclarant de nouveau que jamais on ne pourra renoncer à la formation normale confessionnelle.

Les effets qu'ont eus les mesures d'économie sur les écoles professionnelles, sur les écoles moyennes et supérieures et sur les écoles privées, si précieuses, conseillent une prudence spéciale.

A ce sujet, disons encore ceci : Si les écoles professionnelles sont de la plus haute importance pour la formation et l'éducation de la jeunesse plus âgée, plus ouverte en ces années aux pires influences du radicalisme, des plaisirs et de tout ce qui est contraire à la piété, la diminution des heures scolaires par semaine constitue une diminution sérieuse de cette influence heureuse ; en plus, elle est un obstacle à l'introduction si instamment nécessaire de l'enseignement religieux comme matière du programme scolaire. Dans les écoles moyennes et supérieures, la réalisation des réformes d'après-guerre est entravée et le niveau en souffrira beaucoup.

Conséquences pour l'enseignement privé.

Mais les écoles privées, qui par leur œuvre constituent le complément le plus précieux des écoles publiques et souvent sont un allégement considérable des dépenses publiques, auront une existence encore plus difficile que ce n'était déjà le cas.

Les dommages et les incertitudes auxquels les instituteurs sont exposés par suite des mesures d'économie méritent une attention non moindre.

L'ensemble des jeunes instituteurs est éloigné des écoles, les meilleures forces et les plus dévouées malgré une préparation faite pendant des années au prix de beaucoup de sacrifices sont en si grand nombre rejetées de l'œuvre pour l'enfant et l'école. Ces faits ont une importance qui dépasse de beaucoup les intérêts professionnels. Aussi pendant nos tournées pastorales de ville en ville et de village en village, nous assistons aux conséquences de ces malheurs : l'amertume si nuisible au bien commun et la disparition de l'intérêt et de la confiance qu'on avait dans sa profession.

Il est connu que ce sont précisément les candidats catholiques sans place qui sont le plus douloureusement frappés par les mesures d'économie. Nous recommandons instamment d'examiner avec soin s'il n'est pas possible de créer des postes pour procurer des emplois aux jeunes instituteurs dans les écoles sans pour cela augmenter sensiblement les impôts du budget de l'Etat.

Toutes ces réflexions nous invitent à prier instamment les autorités scolaires de l'Etat de ne pas se fermer aux remarques sérieuses venant de la part des parents, des instituteurs et des associations d'éducation.

Dans un temps de crise où plus que jamais c'est

Pour avoir droit à un nombre donné d'instituteurs, école doit avoir plus d'élèves qu'avant les décrets-lois. de la *D. C.*)

la tâche la plus sacrée d'intensifier les forces spirituelles, morales et religieuses de la nation, l'épiscopat considère de son devoir de mettre en garde contre des mesures d'économie qui menaceraient la haute valeur que constitue l'œuvre de l'éducation et de la formation pour l'avenir moral et spirituel de la nation et de l'Etat.

A. Card. Bertram.

AUTRICHE

Appel de S. Ém. le card. Piffl., archev. de Vienne (septembre 1931) (1)

Prier.

La crise économique avec ses tristes conséquences pour le corps et pour l'âme se fait de plus en plus sentir ; toujours plus pressant et plus poignant parvient à notre oreille l'appel de ceux qui souffrent, et l'on peut prévoir que la misère s'aggravera encore plus au cours de l'hiver qui vient. Il faut donc grouper toutes les forces pour adoucir au moins en quelque chose le sort de tant de milliers de malheureux. Aussi j'invite avant tout mes diocésains à faire un retour sur eux-mêmes et à prier. L'heure grave réclame des hommes sérieux, et plus nous avons à souffrir de cette terrible crise, plus nous devons montrer d'humilité et de confiance en nous adressant à notre Père commun du ciel et mériter son secours par notre repentir et nos prières. Quelle beauté et quelle vérité dans ce proverbe populaire : « Plus la détresse est grande, plus l'aide de Dieu est proche. » Et combien consolantes sont les paroles que le Seigneur lui-même nous adresse : « Invoque-moi au jour de la détresse : je te délivrerai, et tu me glorifieras. » (*Ps.* xlix, 15.) C'est pourquoi nous devons, pleins de confiance en Dieu, redire avec le Psalmiste : « Dieu est notre refuge et notre force, un secours que l'on rencontre toujours dans la détresse. » (*Ps.* xlvi. 2.)

Agir.

A ce retour sur nous-mêmes et à l'esprit de pénitence nous voulons aussi ajouter l'action, c'est-à-dire employer tous les moyens dont nous disposons pour adoucir la crise actuelle.

En conséquence, je prescris que dans toutes les églises des réguliers et des séculiers de l'archidiocèse de Vienne ait lieu, pendant les mois d'octobre et de novembre, une quête spéciale appropriée à ce temps de crise, dont le montant, après déduction d'un tiers au profit des pauvres de l'endroit, sera envoyé comme d'usage au secrétariat de l'archevêché.

De plus, pendant ces mêmes mois, on organisera une collecte de denrées alimentaires, combustibles et vêtements, sous la direction du Karitasverband, qui prendra et publiera à cet effet les mesures nécessaires.

Je prie en outre toutes les familles catholiques dont la situation économique est encore à peu près satisfaisante, de se charger gratuitement, comme remerciement envers le Seigneur miséricordieux, pendant les mois d'hiver, de l'entretien d'un enfant pauvre.

(1) Publié dans la *Reichspost* (27. 9. 31).

Qu'elles veuillent bien, à ce sujet, écouter [les] paroles du Sauveur : « Quiconque reçoit en m[on] nom un de ces petits enfants, me reçoit (*Marc.* [ix,] 36).

L'exécution pratique de toute cette assistance [est] confiée au Karitasverband, de l'archidiocèse [de] Vienne. Mais c'est mon vœu formel que toutes [les] associations catholiques, en particulier les d[es] grandes organisations de jeunesse catholique, s'e[m]ploient aussi à cette tâche pressante. Que to[ute] l'opération soit menée de manière que tout le pr[oduit] en revienne aux pauvres, sans en distraire une p[art] pour les frais d'organisation.

Puisse sainte Elisabeth, notre grande sainte [de] la charité, dont nous allons bientôt fêter [le] 700e anniversaire, et sous le patronage de laqu[elle] je mets cette campagne de secours, bénir et p[ro]téger ceux qui, à son exemple, auront à cœur [de] prendre les pauvres en affection.

Fr. G. cardinal Piffl,
archevêque de Vienne.
et administrateur apostolique de Burgenla[nd]

ÉTATS-UNIS

Lettre adressée à l'épiscopat

La *National Catholic Welfare Confere[nce] News Sheet* du 19. 10. 31, sous le titre « [Le] Comité des Etats-Unis demande à la Hiérarc[hie] de prêter son concours pour le secours [aux] chômeurs » publie la note suivante : « W[a]shington, 16 octobre 1931. — Une lettre a [été] envoyée cette semaine à tous les membres d[e la] Hiérarchie leur demandant d'inviter le cle[rgé] à collaborer avec les organisations locales p[our] rassembler des fonds et pour les distribuer [aux] chômeurs. Sa publication a eu lieu aujourd['hui] par les soins de « l'Organisation du Présid[ent] pour le secours aux chômeurs ». Des let[tres] semblables, dit-on, sont envoyées aux mem[bres] du clergé protestant et israélite. »

Voici la traduction de ce document :

Appel au concours du clergé.

Le président a créé cette organisation pour [faire] tout ce qui est possible pour assurer un sec[ours] suffisant à ceux qui n'auront pas de travail du[rant] l'hiver prochain.

Notre œuvre base sa tactique sur le fait qu[e le] secours aux chômeurs peut le plus efficacement [être] procuré par chaque groupement local au m[oyen] d'une organisation ou d'un Comité local unifié.

Il est de la plus haute importance que ch[aque] force dans les groupements ou communes souti[enne] les organisations locales qui ont pour but de q[uêter] des fonds, de distribuer sagement les secour[s et] d'augmenter les occasions de travail.

Le Comité de collaboration est chargé d'in[viter] toutes les organisations à participer à cette œuv[re].

Les Eglises peuvent prêter une assistance c[onsi]dérable en inspirant au peuple de donner l'app[ui le] plus cordial au mouvement dans leur propre [com]mune. Des lettres semblables à celle-ci sont env[oyées] aux pasteurs des Eglises protestantes et israé[lites]. Nous désirerions grandement que vos prêtres e[t] fidèles reçoivent un petit message, et nous écr[ivons] pour demander votre aide.

Comme de nombreuses tournées de quête a[...]

lieu entre le 19 octobre et le 14 novembre, il est important à ce propos d'agir vite.

Dans le cas où Votre Excellence trouverait le moyen de faire une démarche favorable, nous l'apprécierons grandement et nous serons heureux d'être informés des démarches faites.

Note de S. Ém. le card. William O'Connell, archev. de Boston (1)

Le pire des dangers.

« En ce moment le monde est en face de problèmes urgents et personne ne peut prophétiser quelle en sera avec certitude la solution. Plus que jamais, comme Sa Sainteté le dit clairement, le monde a besoin du Christ comme d'un Maître souverain ; il a besoin de sa grâce et de sa faveur pour se sauver des périls menaçants.

Parmi ces dangers, la pauvreté et le chômage ne sont pas les pires, bien qu'ils soient sérieux ; il y a des dangers plus graves qui peuvent résulter de l'enseignement athée donné par des gens qui voudraient ruiner le royaume du Christ dans les cœurs des hommes. [...]

Prières pour que cessent les maux présents.

Son Eminence ordonne d'offrir des prières en ce grand jour (fête du Christ-Roi) ; des demandes spéciales seront faites pour surmonter heureusement la situation malheureuse qui règne partout dans le monde social et dans celui des affaires, surtout le chômage si étendu et si menaçant, et pour obtenir secours rapide et suffisant pour les nécessiteux.

A ce propos son Eminence rappelle à l'esprit du million de ses fidèles dévoués que Jésus-Christ le divin Roi a seul le pouvoir d'atténuer les maux dont souffre l'humanité et qu'une piété intime, aimante et suppliante envers lui peut obtenir la réponse aux besoins les plus extrêmes du corps et de l'âme.

Ordonnance de S. Ém. le card. Hayes, archev. de New-York

S. Em. le cardinal Hayes, archevêque de New-York, ordonne des cérémonies spéciales pour la fête du Christ-Roi et un triduum du 22 au 24 octobre (*The National Catholic Welfare Conference News Sheet*, 26. 10. 31) :

Générosité des organisations charitables catholiques.

Toute la terre a été profondément touchée par l'émouvant et paternel appel du pape Pie XI en faveur des chômeurs qui, n'ayant pas de quoi gagner leur vie, souffrent, en quantité inconnue jusqu'ici, et manquent du nécessaire pour les besoins ordinaires de la vie. Notre Saint-Père veut que nous mobilisions toutes nos forces spirituelles et matérielles pour promouvoir une croisade de charité, afin que nos prières et nos aumônes, expression de notre compassion pour les nécessiteux, touchent notre divin Sauveur ; afin aussi que son Cœur Sacré ait pitié de la foule des chômeurs et nous conduise de la tristesse et de l'abattement de la dépression vers la lumière et le bonheur de jours meilleurs et plus pacifiques.

Dieu merci, nous sommes à même d'affirmer au Souverain Pontife que par la générosité et les sacrifices de nos fidèles nos organisations charitables catholiques font et ont fait tous leurs efforts pour correspondre à la situation critique.

Le Vicaire du Christ espère que de la charité universelle qui doit actuellement dominer partout, en faveur de ceux qui sont dans la misère, découlera le bonheur de la paix entre les nations et les individus, et il profite de l'occasion pour mettre le monde en garde contre la « course effrénée des armements ».

Lettre de S. Exc. Mgr Francis-Joseph Beckman, archev. de Dubuque (1)

Le riche doit secourir le pauvre.

[...] Que personne ne s'abandonne au luxe tandis que son voisin manque même du nécessaire. Nous touchons le fond.

C'est l'heure actuellement d'appliquer la doctrine du Christ et de suivre son exemple de charité. Que celui qui a deux habits en cède un à son prochain qui n'en a pas.

Nous avertissons les hommes riches et influents de se garder de faire un étalage téméraire de leur plaisir égoïste aux yeux de ceux qui se meurent, qui sont sans abri et qui gèlent.

Nous sommes les gardiens de nos frères. Nous ne sommes que les administrateurs de notre richesse et nous devrons rendre compte de chaque centime à Dieu. Nous n'avons pas de droit au luxe lorsque notre frère manque du nécessaire. Nos biens sont ceux de Dieu et après tout il veut que tous les hommes aient au moins assez pour vivre dans un certain bien-être ; aussi devons-nous partager avec d'autres jusqu'à ce point.

Discours de S. Exc. Mgr Fumasoni-Biondi, dél. apost. à Washington (2)

[...] Il m'est très agréable d'être avec vous et de vous parler. Ce me serait déjà une joie d'être ici simplement comme un ami personnel de votre organisation et de vos dirigeantes capables. Mais mon

(1) De la revue officielle *The Pilot*, reproduit par *The National Catholic Welfare Conference News Sheet* du 26. 10. 31. — Cf. dans *The N. C. W. C. News Sheet* du 26 octobre 1931 les notes publiées sous le titre : Les diocèses de la nation répondent à l'appel du Pape pour une croisade de charité dans la crise mondiale ». — Dans tous les diocèses, des œuvres ont été créées et des journées de prière ont été organisées pour répondre à l'appel du Pape. Les évêques adressent des lettres pastorales à leur clergé à cette occasion.

(1) Nous en citons un extrait d'après *The National Catholic Welfare Conference News Sheet*, du 26. 10. 31.

(2) Traduit d'après le texte publié par *N. C. W. C. News Sheet* (12. 10. 31) sous le titre « Le délégué pontifical fait écho à l'appel pour la charité ». — Cette reproduction est précédée des lignes suivantes, que nous traduisons :

« Washington, 8 octobre. — S. Ex. Mgr Pietro Fumasoni-Biondi, délégué apostolique aux Etats-Unis, a lu hier soir le dernier rapport au onzième congrès du « National Council of Catholic Women » (Organisation nationale des femmes catholiques). Il a clairement exposé ce que c'était que d'être un catholique ; il a rappelé à ses auditeurs qu'ils ne doivent pas oublier les paroles du Pape concernant la croisade de charité et de paix.

titre officiel de représentant aux Etats-Unis de Notre Saint-Père Pie XI, le Pape de l'Action catholique, rend ce plaisir encore beaucoup plus grand.

L'Action catholique et la N. C. W. C.

Vous savez suffisamment qu'il considère le développement de l'Action catholique à travers le monde comme un des grands moyens d'établir la paix du Christ dans le royaume du Christ. Et donc je viens avec d'autant plus de plaisir au congrès de votre organisation, organe central des femmes catholiques des Etats-Unis, où vous êtes unies pour le développement et la floraison généreuse de l'Action catholique.

L'Action catholique est essentiellement la participation à l'apostolat de la Hiérarchie. Le « National Council of Catholic Women » est une partie de la N. C. W. C. et participe à l'apostolat des archevêques et évêques des Etats-Unis. Vous vous efforcez de prendre votre part d'activité pour que les femmes catholiques, l'Eglise catholique dans ce pays et l'ensemble de votre pays, vivent pleinement la noble mission que le Christ nous a assignée lorsqu'il est venu vivre et mourir parmi nous.

L'intérêt qu'on montre de toute part pour ce congrès prouve que vous êtes convaincues qu'être chrétien c'est n'être étranger à rien.

Etre catholique veut dire plus que croire, prier, fréquenter les sacrements, plus que soutenir financièrement l'Eglise et la défendre lorsqu'elle est attaquée, plus que bâtir des écoles catholiques et même plus que mener une vie de famille catholique. La vie catholique signifie tout cela et quelque chose encore de plus. Un catholique doit en tout penser en catholique. Il ne pense rien, ne dit rien ni ne fait rien qui ne soit sous l'influence de la croix et de la gloire du Seigneur ressuscité.

La leçon de la vie catholique est celle que toute génération doit de nouveau apprendre du Christ et de l'Eglise. En ces temps de changements tourbillonnants où les vents de toute sorte de doctrines soufflent de tous côtés, nous devons écouter plus attentivement et agir plus courageusement pour rendre toute notre vie catholique et, si Dieu le veut, tout notre entourage également.

Votre organisation est une terre propice pour former des catholiques vivants, des catholiques actifs qui sachent qu'en tant que catholiques ils doivent aider à sauver le monde racheté par le Christ. Je vous souhaite toujours plus de membres. Que vos membres soient de plus en plus actifs pour la grande œuvre, pour l'œuvre difficile de préparation à vivre la vie catholique en ce xxe siècle si compliqué et si dur. Il faut vous féliciter des directrices infatigablement zélées dont Dieu vous a dotées. Que le Saint-Esprit vous inspire et vous guide.

L'appel du Saint-Père pour une croisade de charité et de paix.

Samedi dernier le Saint-Père a fait un appel pour une croisade de charité et de paix en faveur des millions de malheureux et plus spécialement en faveur des enfants qui souffrent dans le monde entier de la misère qui y règne. N'oubliez pas ses paroles. Ecoutez aussi les grandes encycliques de ce pontificat, et spécialement la grande encyclique du début de l'année, celle sur la famille, sur l'éducation et sur la restauration de l'ordre social.

Que Dieu vous bénisse en vos entreprises.

FRANCE [1]

Ordonnance de S. Ém. le card. Maurin, archev. de Lyon (16. 10. 31)

De la *Semaine religieuse de Lyon* (16. 10. 31):

Nos chers diocésains répondront à l'appel émouvant du Saint-Père. Il y aura dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse un triduum solennel de prières les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre, fête du Christ-Roi. Au salut du Saint-Sacrement, on chantera les versets et oraisons qui se trouvent dans le Rituel romain au chapitre XIII *De Processione in quacumque tribulatione*, à savoir: ℣. *Deus refugium nostrum et virtus*... et les suivants.

Les prêtres réciteront à la messe jusqu'à la fête de Noël, en se conformant aux Rubriques, l'oraison, la collecte et la postcommunion: *pro quacumque tribulatione* n° 13.

Nous invitons MM. les curés à organiser, avec le concours dévoué de nos Ligues, des comités de quartier en vue de remédier, dans toute la mesure du possible, à la crise de chômage.

---

(1) Voici la liste aussi complète que possible des *Semaines religieuses* qui ont publié soit le texte complet, soit un résumé, soit un commentaire de l'encyclique de S. S. Pie XI.

Ont publié le texte complet : Agen (23.10.), Aix (8. 11.), Albi (22. 10.), Alger (6. 11.), Angoulême (18. 10.), Arras (15. 10.), Auch (17. 10.), Autun (17. 10.), Avignon (1. 11.), Bayeux (25. 10.), Beauvais (17. 10.), Belley (15. 10.), Besançon (15. 10.), Blois (24. 10.), Bordeaux (9. 10.), Bourges (24. 10.), Cahors (17. 10.), Cambrai (10. 10.), Carcassonne (24. 10.), Carthage (25. 10.), Châlons (16. 10.), Chambéry (9. 10.), Clermont (10. 10.), Constantine (8. 11.), Coutances (8. 10.), Digne (5. 11.), Dijon (17. 10.), Fréjus (24-31. 10.), Gap (22. 10.), Grenoble (8. 10.), Laval (17. 10.), Lille (11. 10.), Limoges (9. 10.), Luçon (17. 10.), Lyon (16. 10.), Le Mans (18. 10.), Meaux (24. 10.), Mende (23. 10.), Montauban (10. 10.), Montpellier (24. 10.), Moulins (24. 10.), Nancy (17.10.), Nevers (31. 10.), Nîmes (11. 10.), Orléans (17. 10.), Pamiers (15. 10.), Paris (7. 11.), Perpignan (17. 10.), Poitiers (11. 10.), Le Puy (30. 10.), Quimper (30. 10.), Reims (24. 10.), Rennes (17. 10.), La Rochelle (17. 10.), Saint-Claude (7. 11.), Saint-Dié (16. 10.), Seez (6. 11.), Sens (23. 10.), Soissons (17. 10.), Strasbourg (15. 10.), Tarbes (23. 10.), Tarentaise (1. 11.), Toulouse (18. 10.), Tours (23. 10, 6. 11.), Troyes (30. 10.), Tulle (9. 10.), Valence (24. 10.), Vannes (17-24. 10.), Verdun (22. 10.), Versailles (25. 10.), Viviers (23-10.).

Ont publié un résumé de l'encyclique : Agen (9. 10.), Aire (23. 10.), Amiens (11. 10.), Angers (11. 10.), Annecy (23. 10.), Bayeux (11. 10.), Bayonne (25. 10.), Belley (8. 10.), Carthage (11. 10.), Châlons (9. 10.), Evreux (31. 10.), Fréjus (10. 10.), Limoges (16. 10.), Marseille (18. 10.), Meaux (10. 10.), Nancy (10. 10.), Le Puy (16. 10.), Rennes (10. 10.), Rodez (9. 10.), Rouen (10-17. 10.), Saint-Brieuc (9. 10.), Saint-Flour (8-22. 10.), Toulouse (11. 10.), Troyes (9. 10.), Viviers (8. 10.).

Ont publié un commentaire : Albi (15. 10.), Alger 6. 11.), Amiens (25. 10.), Arras (5. 11.), Auch (17. 10.), Belley (29. 10.), Blois (24. 10.), Cambrai (7. 11.), Digne (5. 11.), Dijon (7. 11.), Gap (22. 10.), Grenoble (5. 11.), Limoges (23. 10.), Luçon (7. 11.), Lyon (16. 10)., Le Mans (25. 10.), Meaux (7. 11.), Montauban (31. 10.), Moulins (31. 10.), Nancy (24. 10.), Pamiers (22. 10.), Paris (7. 11.), Reims (24. 10.), La Rochelle (31. 10.), Rodez (6. 11.), Rouen (17. 10.), Saint-Claude (7. 11), Saint-Dié (16. 10), Seez (6. 11.), Sens (16. 10.), Toulouse (18. 10.), Tulle (16. 10, 6. 11.).

Lettre de S. Ém. le card. Verdier, archev. de Paris (7. 11. 31)

De la *Semaine religieuse de Paris* (7. 11. 31) :

Cet appel du Pape est vraiment émouvant. Notre pays, grâce à Dieu, ne connaît pas encore les souffrances et les misères qui se sont abattues sur un si grand nombre d'autres. Mais pour nous aussi que sera demain ? Les pertes d'argent, le chômage et leurs pénibles conséquences apparaissent déjà trop.

Les nouvelles qui nous arrivent de plusieurs pays sont vraiment navrantes. De pauvres enfants, nous assure-t-on, meurent de faim, et avec l'hiver tout proche, la misère et les souffrances ne peuvent que grandir.

Il est donc urgent de chercher les moyens les plus pratiques de secourir tant d'infortunes. L'heure est venue d'organiser selon la parole du Pape une véritable croisade de charité.

Le Père de la grande famille chrétienne, qui est aussi le Père de toute la famille humaine, nous y invite.

J'ose ajouter que nos traditions nationales, toutes faites de charité à l'égard de ceux qui souffrent et de dévouement pour soulager les infortunes où qu'elles soient, nous font un devoir particulier de nous pencher une fois encore sur toutes ces misères.

C'est surtout à l'heure de la souffrance qu'il faut se souvenir de la fraternité chrétienne, et oublier ses propres intérêts. Dieu, qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné pour lui, saura bien nous rendre au centuple ce que nous aurons mis dans la main de ceux qui ont besoin et qui souffrent.

Que Nos chers diocésains, dont le cœur est si bon et la générosité proverbiale, répondent à Notre appel avec empressement. Tous les regards se tournent en ce moment vers la France et vers Paris. On dirait presque que, de l'avis de tous, nous avons dans nos mains les destinées du monde. Quel prestige, quelle gloire, et peut-être même quelle sécurité si à la victoire de nos armes nous ajoutions celle de notre charité ! Car c'est par cette charité surtout que nous ferons tomber les barrières qui séparent les peuples. Aimons-nous, aidons-nous comme des frères. Quand cette charité universelle et effective se réalisera, les peuples rassurés invoqueront moins la nécessité de la force, et se donneront ainsi une plus grande prospérité.

Mais nous appelons votre attention surtout sur les souffrances actuelles.

La crise économique sera sans doute de longue durée, l'hiver avec ses rigueurs augmentera certainement les besoins et les souffrances. Ce n'est donc pas d'un secours momentané qu'il s'agit. Il faut grouper nos générosités, il faut rechercher les meilleurs moyens de secourir.

Pour obtenir ces précieux résultats, nous avons décidé de constituer un *comité de secours* pour venir en aide à tous ceux qui souffrent, Français ou étrangers.

Ce comité sera composé de quelques représentants du clergé de Paris, des présidents de nos principales œuvres d'assistance et des compétences reconnues. Ensemble, ils étudieront les besoins, rechercheront les moyens opportuns de les soulager et provoqueront les dons de toutes sortes.

Une note ultérieure indiquant le siège du comité et son fonctionnement sera communiquée à la presse.

Que Dieu bénisse nos efforts ! Nous croyons, par cette œuvre de charité, répondre au désir le plus cher de notre Dieu, qui aime tant ceux qui souffrent, et de son Vicaire, dont vous venez d'entendre l'appel. N'est-ce pas, par surcroît, servir utilement la cause de la paix et les intérêts de notre pays ?

Recevez, Nos très chers Frères, la nouvelle assurance de Notre plus affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† Jean, card. Verdier,
archevêque de Paris.

Cette lettre sera lue dans les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Chollet, archev. de Cambrai (25. 10. 31)

De la *Semaine religieuse de Cambrai* (7. 11. 31) :

Pratiquons l'assistance par le travail.

[...] Prenons donc les mesures préventives du chômage, et puisque le chômage est la privation du travail pour ces « honnêtes et excellents travailleurs qui ne demandent rien d'autre que de gagner honorablement leur pain quotidien », cherchons-leur du travail. Qu'il nous soit permis, Nos très chers Frères, de vous adresser ici les conseils qu'un de nos collègues dans l'épiscopat, et un de nos meilleurs amis, Mgr l'archevêque d'Albi, adresse lui-même, dans les conjonctures présentes, à son peuple : « Il n'est personne qui ne puisse rendre service et pratiquer la plus belle, la plus noble, la plus moralisatrice de toutes les assistances, l'assistance par le travail.

» L'ouvrier français, justement fier de sa dignité, préférera toujours à tous les secours donnés à l'inaction le pain fièrement et noblement gagné par ses bras ; ce pain-là rend fort, et ne laisse pas d'amertume.

» Dans ce but, et obéissant à Notre amour pour le monde du travail, comme aussi à l'affection que Nous portons, Frères bien-aimés, à tous vos intérêts, Nous vous supplions de prévoir pour vos maisons, vos usines, vos ateliers et vos champs, les travaux utiles qui pourront être confiés aux ouvriers menacés de chômage, afin que toute inquiétude, dès maintenant, s'atténue dans leur esprit. Il faut, en ce qui nous concerne, que notre pays soit fermé au chômage et que par ce fait soit assainie, autant qu'il dépend de nous, l'atmosphère économique de notre pays. » (1)

Que Nos chers ouvriers eux-mêmes se défendent de ce découragement sombre et inerte qui n'a rien de français, s'efforcent avec confiance, et avec cet allant dont ils ont donné tant d'exemples admirables pendant la grande guerre, de trouver du travail ou de s'en créer. L'esprit d'initiative est une des forces de notre tempérament national, une de ses gloires. Il ouvre des voies nouvelles, il aide à sortir des routines inféconds ; il a laissé rarement sans ressources les ouvriers consciencieux qui ont l'amour et le goût du travail, la passion du fini, qui modèlent leurs désirs et savent, par l'ordre et l'économie, faire rendre au salaire la plus grande somme de services.

---

(1) Lettre de Mgr l'archevêque d'Albi au clergé et aux fidèles de son diocèse au sujet de la crise actuelle : *Semaine religieuse d'Albi*, 15 octobre 1931.

Imposons-nous des sacrifices.

Mais il y aura des chômages inévitables avec leur escorte de privations et de souffrances. Il y aura des « travailleurs excellents et honnêtes » qui ne trouveront pas de travail ou à qui nous n'arriverons pas, malgré notre bonne volonté, à en procurer. Ici le Souverain Pontife nous prêche « une croisade de piété et d'amour et sans doute aussi de sacrifices ». — C'est-à-dire : le Pape veut que nous aimions cet ouvrier qui souffre et dont la famille, dont la femme et les enfants souffrent. Il veut que nous l'aimions pour Dieu et en Dieu puisque Dieu est son père comme le nôtre, et qu'il est notre frère dans la grande famille restaurée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il veut que, l'aimant pour Dieu, nous le secourions au besoin en nous imposant des sacrifices personnels, des privations qui atténueront les siennes. Cette croisade, le Pape la prêche à tous et pour tous, puisque l'humanité ne fait qu'un seul corps auquel nous appartenons tous. Mais si nous devons pratiquer cet amour universel, disons : catholique, la loi de ses réalisations est contenue dans le sens donné par Notre-Seigneur au mot « prochain ». Nous devons aider et aimer notre prochain. Tous les hommes en Notre-Seigneur nous sont prochains, mais ils le sont à des degrés divers. Les uns nous sont plus proches, les autres sont moins proches. Les degrés de proximité seront, à besoins égaux, les règles de notre dosage d'amour et d'entr'aide, et notre secours ira d'abord à ceux de notre famille, puis à ceux de notre cité et de notre patrie.

Mais notre main ne se fermera pas à l'invité du Père commun, et, après s'être ouverte aux appels qui nous entourent, elle s'ouvrira aussi aux appels lointains, qui sont aussi des appels humains et fraternels.

Nous demandons donc à Nos œuvres, à toutes Nos œuvres, de prêter l'oreille à tous les gémissements de la souffrance, d'en comprendre les accents, de s'enquérir de la situation des familles modestes et ouvrières qui les entourent, de mesurer les misères, d'en sonder les profondeurs, de réfléchir aux moyens de [les] secourir et ensuite de nous apporter lumières et collaboration, puisque, s'adressant aux évêques du monde entier, le Pape « se plaît à penser que chacun de nous sera le rendez-vous de la charité et de la générosité des fidèles, en même temps que le centre de distribution des secours qu'ils auront apportés ».

L'âme du Saint-Père s'intéresse plus spécialement à « cette portion plus tendre et plus vivement aimée que forment les enfants ».

C'est un des aspects les plus délicats et les plus touchants du problème abordé par la sollicitude pontificale. Il Nous a ému Nous-même dès le premier instant et Nous avons déjà, par le moyen d'un organe répandu plus particulièrement parmi les maîtres et maîtresses de notre enseignement libre, rappelé les devoirs actuels de l'éducation et de la pratique de la charité. Nous avons demandé que dans nos écoles l'attention et le cœur des enfants soient orientés vers la recherche des privations dont souffrent leurs camarades. Nous avons suggéré que les enfants plus aisés soient exhortés à se tourner vers les enfants plus dépourvus de moyens de vivre afin de leur offrir leurs petites économies ou des vêtements qu'ils n'utilisent plus. Ainsi la bonté entrera peu à peu dans l'âme de ces petits pour la grandir et l'élever en même temps qu'une fraternité plus étroite unira tous nos enfants.

Le Pape demande le désarmement, en vue de l'allégement des dépenses publiques.

Enfin, le Souverain Pontife est frappé des dépenses improductives et si lourdes pour les budgets publics et les bourses privées que causeraient les armements intensifs, et, Père commun, il demande à tous ses fils de tous les peuples le désarmement, le désarmement des cœurs et le désarmement des arsenaux. Il le demande à tous, car il sait que le désarmement des arsenaux n'est possible, ni même sage, que s'il est universel, et qu'on ne saurait demander à un peuple de renoncer à pourvoir à sa défense quand il sent chez son voisin, à son adresse, une volonté et des préparatifs d'attaque. Le désarmement universel doit être dans les vœux et les volontés de tous ; la propagande des idées d'équité, de justice et de bonté qui feront tomber toutes les volontés d'attaque et par conséquence les volontés défensives doit être entreprise résolument et sagement et sous les réserves précédentes.

Seule la pratique générale de la charité rendra possible le désarmement.

Mais ici ce sont problèmes qui dépassent les forces des particuliers. Ils ne se résoudront que dans une atmosphère de prudence et de courage, par le concours unanime des volontés sincères et droites. Ils exigent de chacun la pratique de la vraie charité, de celle qui se dégage de la duperie des mots et des illusions du sentiment, qui sait aimer au delà des frontières. Par leur ampleur même, ils ont besoin d'une intervention divine et, par suite, réclament par dessus tout notre prière. Nous joindrons donc notre prière à celle du Souverain Pontife afin que Dieu, dans sa grande pitié pour l'humanité en fièvre, dispose « les cœurs aux requêtes de la droite raison, et plus encore de la loi chrétienne ».

† Jean Chollet,
archevêque de Cambrai.

Lettre de S. Exc. Mgr Cézerac, archev. d'Albi (15. 10. 31)

De la *Semaine religieuse d'Albi* (15. 10. 31) :

[...] Nous ne parlons pas des projets que formeront certainement les pouvoirs publics et les divers organismes officiels pour favoriser les grands besoins économiques de la nation, et donner du travail aux ouvriers des divers corps de métier. Nous souhaitons que ces études soient prêtes et mises en œuvre en temps utile, afin que la classe ouvrière ne sente à aucun moment les dures privations qui seraient la conséquence d'un chômage complet ou intermittent. Nous faisons des vœux pour que l'Etat, les communes, les corps constitués, les corps élus, agissent sans retard.

La crise actuelle et la saison d'hiver évoquent à nos yeux les enfants, les vieillards, les familles que guettent le froid et la faim, et les ouvriers courageux et vaillants qui veulent subvenir à leurs besoins par leur travail. Les uns et les autres attendent non des discours mais des actes.

La plus noble de toutes les assistances : l'assistance par le travail.

Ce sont aussi des actes que nous vous demandons, Frères bien-aimés. Le salut social, le bien public dépendent aussi de vous. Il ne faut pas vous laisser

bler ni abattre par les faits présents, il ne faut écouter les apôtres du pessimisme et du découra-ent. L'avenir sera ce que le présent le fera, et ut vivre dans le présent et agir selon le devoir tien.

hacun de nous doit en prendre sa part et, dans milieu, vaquer au labeur nécessaire.

u lieu de retarder des travaux utiles, grandioses modestes, sous prétexte d'attendre des temps lleurs, il faut au contraire les entreprendre afin ténuer les difficultés de nos frères, et de con-r, en ce qui nous concerne, la crise générale, n épargner les douleurs à notre prochain.

n'est personne qui ne puisse, s'inspirant de ces ées, rendre service et pratiquer la plus belle, lus noble, la plus moralisatrice de toutes les as-nces, l'assistance par le travail.

ouvrier français, justement fier de sa dignité, érera toujours à tous les secours donnés à l'inac-le pain fièrement et noblement gagné par ses ; ce pain-là rend fort, et ne laisse pas d'amer-c.

ans ce but, et obéissant à notre amour pour le de du travail, comme aussi à l'affection que portons, Frères bien-aimés, à tous vos intérêts, vous supplions de prévoir pour vos maisons, usines, vos ateliers et vos champs, les travaux qui pourront être confiés aux ouvriers menacés hômage, afin que toute inquiétude, dès main-nt, s'atténue dans leur esprit. Il faut, en ce nous concerne, que notre pays albigeois soit é au chômage, et que, par ce fait, soit assainie, nt qu'il dépend de nous, l'atmosphère écono-ue de notre pays.

olontiers nous faisons Nôtre la parole du Pape, rend un son si évangélique et qui vous dit : ous insistons encore sur ce précepte très doux, seulement comme un devoir suprême et com-ant toute la loi chrétienne, mais encore comme un idéal sublime proposé d'une façon spéciale âmes généreuses et les plus ouvertes aux senti-ts de la douceur et de la perfection chrétienne. »

La construction du Petit Séminaire.

faut que cette parole du chef de la catholicité entendue. Nous sommes heureux d'avoir de-é cette invitation auguste.

n effet, quand en juillet dernier Nous avons en-ris, en faisant appel à votre concours, la con-ction du petit séminaire de Castres, nous avons à une nécessité impérieuse, et Nous vous en s donné les raisons. Mais Nous aurions pu être uragé par les perspectives de la crise actuelle commencée. Nous aurions pu attendre, Nous , pour parler comme les prudents, des temps leurs.

bien ! Nous avons raisonné autrement.

toutes les raisons religieuses et administratives s'imposaient à Nous sont venus s'ajouter les fs tirés de la crise économique que Nous avions evoir de prévoir et d'atténuer. Nous avons vu le urs que le monde ouvrier et les industries de région allaient recevoir de ce chantier consi-ble, et devant le bienfait qui en résulterait pour pays, les autres considérations, et Nos embar-ont bien peu pesé, et Nous Nous sommes confié eu et à vous.

t'il me soit permis, Frères bien-aimés, de vous eler cette belle œuvre. En la favorisant par vos rosités vous contribuerez au recrutement sacer-. En cela c'est le bien religieux futur du dio-que vous préparez. Mais un bien immédiat et très précieux, c'est le service que vous rendrez à la classe ouvrière, qui, directement ou par répercussion, reçoit le bénéfice de vos générosités par le travail que vous lui donnez et par le maintien en activité d'ateliers et d'usines menacés d'arrêt.

Pour tous ces motifs d'ordre si élevé, et ces résultats immédiats, soyez remerciés du concours et des générosités que Nous vous supplions d'activer afin que reflue toujours plus abondant sur le monde ouvrier le bénéfice de ce travail ininterrompu.

Il est bon, en effet, qu'à tous les efforts individuels s'ajoute l'effort collectif de la masse catholique, et que, en ce temps de crise, s'élève sans arrêt cet édifice qui sera à la fois l'affirmation de votre foi et de votre dévouement pour le recrutement de votre clergé, et le monument commémoratif de vos générosités en vue d'atténuer la crise du chômage menaçant. [...]

† Pierre-Célestin,
archevêque d'Albi.

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Leynaud, archev. d'Alger (4. 11. 31)

De la *Semaine religieuse d'Alger* (6. 11. 31) :

[...]. Mais nous ne nous contenterons pas d'admirer la grandeur d'âme du Souverain Pontife : nous répondrons généreusement à son appel et nous travaillerons activement, cet hiver en particulier, au soulagement de toutes les misères.

Appel aux groupements et prières.

Dans ce but, à l'occasion de la fête prochaine de sainte Elisabeth de Hongrie, qui consacra toute sa vie aux œuvres de charité, et dont nous célébrons, cette année, le septième centenaire de la mort, Nous ferons appel, le 19 novembre prochain, à tous les groupements catholiques du diocèse, aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, aux Dames de Charité, aux Louise de Marillac, et aussi à tous les Algériens ; car, de même que Nous réunissons dans une affection fraternelle et paternelle tous Nos diocésains, chrétiens, musulmans, juifs, païens et jusqu'aux ennemis de la religion, de même Nous désirons les entraîner tous, sans exception, dans la sainte croisade de la charité prêchée par le Pape Pie XI.

Le jeudi 19 novembre, le matin à 8 heures, à la cathédrale, Nous dirons donc la sainte messe à l'intention de tous les membres de nos sociétés de charité et Nous y prendrons la parole. Le soir, à 5 heures, Nous présiderons un Salut solennel durant lequel le R. P. Gasnier, prédicateur de la messe des hommes, prononcera le panégyrique de sainte Elisabeth.

Après le Salut, à 6 heures, réunion générale, à l'archevêché, des présidents des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Enfin, pour recueillir les ressources nécessaires à un plus grand soulagement des travailleurs atteints par le chômage et de leurs enfants, Nous ordonnons que la quête soit faite, le dimanche 22 novembre, après les offices religieux, à la porte de toutes les églises ou chapelles.

Le produit en sera envoyé au président du Comité de charité, à l'archevêché.

† Augustin-Fernand,
archevêque d'Alger.

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Suhard, archev. de Reims (18. 10. 31)

Du *Bulletin du diocèse de Reims* (24. 10. 31):

[...] Cédant à une tendance de Notre cœur qui nous porte vers tous ceux qui souffrent, et spécialement vers la classe des travailleurs, Nous joignons Notre voix à la voix du Saint-Père, et Nous vous supplions comme Nos fils très aimés de vous unir, d'unir vos efforts dans un large mouvement d'assistance et d'entr'aide mutuelle. Nous savons, en effet, qu'en dehors des projets formés par les pouvoirs publics et les organismes officiels pour favoriser les besoins économiques de la nation et donner du travail aux ouvriers des divers corps de métier, il restera beaucoup de besoins à secourir, et que, pour assurer ces secours, il y aura place pour les initiatives privées.

Appel aux initiatives privées.

C'est à ces initiatives que Nous vous convoquons dans la mesure de vos ressources et de vos disponibilités. Vous n'ignorez point notamment que la plus noble et la plus moralisatrice de toutes les assistances est l'assistance par le travail. Justement fier de sa dignité, l'ouvrier français préférera toujours à tous les secours donnés à l'inaction le pain noblement gagné par ses bras. Ce pain-là rend fort, et ne laisse point d'amertume. Aussi, sans nous dissimuler les obstacles qu'à l'heure présente peut rencontrer un tel effort, à tous ceux qui le peuvent Nous disons : Prévoyez pour vos maisons, vos usines, vos ateliers, vos champs, les travaux qui peuvent être confiés aux ouvriers menacés de chômage, afin que dès maintenant l'inquiétude s'atténue dans leur esprit !

Cette assistance se fera encore compatissante, recherchant la misère là où elle est, la misère cachée surtout, la plus émouvante, et souvent la plus digne d'intérêt, et lui portant avec délicatesse et tact le secours nécessaire. Elle se fera consolatrice, ajoutant à l'aide matérielle qui soutient les corps, le réconfort moral qui soutient les âmes, relève les courages, et entretient la confiance... [...]

† Emmanuel,
archevêque de Reims.

Appel de S. Exc. Mgr Castel, év. de Tulle (1. 11. 31)

De la *Semaine religieuse de Tulle* (6. 11. 31) :

Nos très chers Frères,

Attentif à tous les besoins de ses fils et, on peut dire, de tous les hommes, le Souverain Pontife faisait entendre naguère un grand cri de pitié en faveur des ouvriers sans travail, de toutes les familles que la crise économique atteint le plus douloureusement, et spécialement des enfants, victimes innocentes des malheurs sociaux (MM. les curés liront ici les principaux passages de l'encyclique parue dans le numéro du 9 octobre dernier).

Le Saint-Père recommande toutes ces souffrances à la vigilance et au cœur des évêques du monde entier. Nous avons entendu cet appel émouvant et Nous le transmettons à Notre tour à Nos prêtres et aux meilleurs, aux plus généreux de Nos fils.

Concours privés pour procurer du travail.

Le chômage, si redoutable ailleurs, surtout ho[...] de France, ne sévit pas encore en Corrèze, Die[...] merci. Si nous venions à en souffrir, les pouvoi[...] publics s'efforceraient d'y porter remède. Nous n'e[...] doutons pas ; mais les initiatives privées et les co[...] cours fraternels n'attendront pas de l'Etat, ou d[...] communes, toute l'assistance nécessaire. Ils se so[...] viendront que pour qui a des bras et un peu [...] fierté française un travail rémunérateur vaut mieu[...] qu'une large aumône.

Vous procurerez, Nos très chers Frères, dans [...] mesure du possible, du travail à ceux qui en ma[...] queraient.

Vous pourrez voir, hélas ! autour de vous d'autr[...] misères ; elles sont le cortège ordinaire de l'hiv[...] et le trouble actuel en favorise l'éclosion. Certain[...] d'entre elles se couvrent volontiers d'un voile [...] pudeur, risquant ainsi de s'accroître par leur d[...] crétion même et d'échapper à tout soulagement.

Ces pauvres, connus ou honteux, Nos prêtr[...] Nos religieuses gardes-malades, qui ont des ye[...] plus clairvoyants, parce que plus aimants, et q[...] reçoivent plus de confidences des malheureu[...] auront à cœur de les découvrir et de les secour[...] Ils seront aidés dans cette œuvre d'assistance p[...] Nos Conférences de Saint-Vincent de Paul et p[...] les innombrables dévouements que renferment n[...] Unions catholiques de femmes. Nous ne cessons [...] convier celles-ci à l'Action catholique. Voilà u[...] forme d'action qui ne peut manquer de plaire[...] notre Dieu, pauvre et ouvrier volontaire, pa[...] qu'elle porte bien sa marque authentique et q[...] considère comme fait à lui-même tout le bien fai[...] ses membres souffrants.

Que partout s'organise donc, sous l'impuls[...] pastorale, selon des besoins très divers, cette [...] sade de la charité, si chère à l'âme paternelle [...] Souverain Pontife, qui la bénit avec effusion.

† Jean,
év. de Tulle.

Avis officiel de Mgr Ruch, év. de Strasbour[g] (9. 10. 31)

Du *Bulletin ecclésiastique du diocèse de St[ras]bourg* (15. 10. 31) :

Nous publions la récente encyclique du So[uve]rain Pontife sur les souffrances causées par la c[rise] économique. Puisque le diocèse de Strasbourg n[...] est pas exempt, pour nous conformer au vœu [...] Notre Saint-Père le Pape, nous ordonnons ce [...] suit :

Le président de l'Association de charité du [...] cèse se concertera avec les vicaires généraux, [...] deux représentants de la Ligue des catholiq[...] avec un représentant de chacune des deux Li[...] féminines catholiques, des sociétés de Saint-[...] cent de Paul, des associations de dames de ch[...] et avec une religieuse de chacune des Congr[...] tions qui visitent à domicile les familles. To[...] ensemble, ces personnes voudront bien exam[...] la situation dans le diocèse et rechercher, [...] lumière de la lettre pontificale, quelles me[...] commandent les besoins du jour.

Fait à Strasbourg, le 9 octobre 1931.

† Charles Ruch,
évêque de Strasbour[g]

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Audollent, év. de Blois (18. 10. 31)

De la *Semaine religieuse de Blois* (24. 10. 31) :

[...] Si la France n'a pas été, jusqu'ici, aussi gravement atteinte que d'autres pays par ces fléaux, elle n'en est cependant pas indemne. Une étroite solidarité relie entre elles toutes les nations : ce qui frappe l'une un jour a le lendemain sa répercussion sur les autres.

A ce premier point de vue, Nous ne saurions trop recommander à ceux de Nos diocésains qui sont en situation de le faire de procurer du travail aux chômeurs. Le gouvernement a sagement prévu pour le prochain exercice des travaux d' « équipement national » qui permettront à beaucoup d'ouvriers inemployés de gagner leur vie en rendant service au pays. Les particuliers aussi ont un devoir à remplir à cet égard : ils sauront ne pas renvoyer à plus tard, sous prétexte des difficultés ou incertitudes présentes, certains travaux qu'ils auraient projetés. Ils permettront ainsi à beaucoup de travailleurs manuels, à tant d'excellents artisans que possèdent nos villes et nos campagnes, de s'assurer le pain de chaque jour, que ceux-ci veulent, et très légitimement, ne devoir qu'à leurs mains.

Mais, à supposer qu'aucun risque économique ne nous menaçât, oserions-nous y trouver une raison de nous désintéresser du malheur des autres ? Cette conception égoïste est celle du paganisme ; le christianisme, Dieu merci, en prêche une autre, dont nous vivons tous, même à notre insu. La « Société des Nations » est chrétienne dans son essence, et son action sera d'autant plus efficace qu'elle s'inspirera davantage des principes de l'Evangile.

C'est d'elle que dépend la solution de certains problèmes internationaux, dont traite la présente encyclique, celui, par exemple, de la réduction des armements. Tout le monde en comprend la gravité, et le moins que puissent faire des âmes catholiques est de prier pour que, les droits de la justice restant saufs, une fraternité de plus en plus grande s'établisse entre les hommes, et que ceux-ci aient moins besoin de recourir à la force.

En dehors de ces épineuses questions, qui intéressent la vie réciproque des nations, chaque individu garde le devoir d'apporter de l'aide aux maux d'autrui. Et quand « autrui » c'est l'enfance, comment le cœur pourrait-il ne pas se sentir doublement ému de pitié ? Les paroles du saint Evangile, rappelées par le Souverain Pontife, où le Christ s'identifie aux enfants, tiennent lieu de toute autre considération et empêchent la moindre hésitation devant l'accomplissement du devoir de charité. [...]

Note de S. Exc. Mgr Challiol, év. de Rodez (1. 11. 31)

De la *Revue religieuse de Rodez* (6. 11. 31) :

Assistance par le travail.

[...] Le premier devoir qui semble s'imposer, comme solution de la crise, pourrait être efficacement l'assistance par le travail. Sans détriment de la réalisation des projets d'équipement national ou autres entreprises de l'Etat, des départements et des communes, et sans attendre des temps meilleurs, il conviendrait de susciter des travaux et d'ouvrir des chantiers, afin de contribuer à résoudre chez le plus grand nombre possible de travailleurs le grave souci du pain quotidien. Serait-il téméraire au surplus de compter sur nos braves agriculteurs pour faire place, durant le cours de la crise, dans leurs exploitations agricoles, à quelques-uns des ouvriers de l'usine ou de l'atelier provisoirement congédiés pour cause de restriction du personnel ?

Que si d'urgentes nécessités viennent à se faire jour, Nous recommanderons, après cette assistance par le travail, l'organisation de secours, soit en espèces, soit en nature, et Nous en appellerons chaleureusement et instamment à votre inépuisable charité, toujours si merveilleuse dans les temps de détresse et de calamité.

Centralisation des offrandes.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul, très agissantes dans quelques régions du diocèse, et les organisations paroissiales, établies sous l'impulsion de MM. les curés, ne sont-elles pas désignées pour recueillir les offrandes, permettant de pourvoir au soulagement des familles en ce moment éprouvées par la crise ?

Étude des problèmes sociaux.

Serait-il en outre hors de propos de renouveler l'obligation prescrite par le Souverain Pontife d'étudier, dans les cercles et divers groupements d'Action catholique, les problèmes sociaux, prônés avec tant d'insistance par l'encyclique *Quadragesimo Anno* et autres documents pontificaux ? En raison de la gravité des circonstances, le moment ne serait-il pas venu de renoncer à une décevante critique des mesures concernant l'établissement d'un rayon social dans l'administration diocésaine, et plutôt de recourir aux services de son Secrétariat social, d'en faciliter la tâche par une campagne de propagande et de sympathie, et de l'aider finalement dans sa gigantesque entreprise par l'organisation rapide et courageuse d'œuvres syndicales, dont il faudrait pourtant ne pas laisser le monopole aux artisans des idées laïques et aux champions d'une cause qui n'est pas celle de l'Eglise ni celle de Dieu.

La prière.

Négligerons-Nous enfin et passerons-Nous sous silence le grand moyen surnaturel de la prière, si instamment recommandé par le Souverain Pontife ? A Dieu ne plaise ! Nous vous demanderons plutôt de porter en haut vos esprits et vos cœurs, en vous prescrivant de prier pour que le ciel ait pitié de nous et de nos frères éprouvés par la crise des affaires et du travail. Pourquoi ne ferions-nous pas prier ceux sur lesquels Pie XI s'est penché avec tendresse, à l'occasion de cette détresse, c'est-à-dire les enfants, dont les supplications innocentes rencontrent plus sûrement le cœur du bon Dieu ? Que surgissent, de tous les coins du diocèse, les *Ave Maria* du chapelet des enfants, les appels de nos petits croisés, les invocations des louveteaux et des cadets de la Jeunesse catholique ; que, dans la vaillante et pieuse armée de nos petites filles, « Cadettes » et « Benjamines », recueillant, comme intention de leur évêque, le soulagement des travailleurs et des pauvres, tombent à genoux et fassent scintiller leurs petites étoiles en offrant communions et sacrifices, n'y aura-t-il pas lieu de penser que la cause est gagnée et que le monde ne tardera pas à connaître une ère de calme et de prospérité ? [...]

Lettre de S. Exc. Mgr Gonon, év. de Moulins (25. 10. 31)

De la *S. R. de Moulins* (31. 10. 31) :

Aumônes, restrictions.

[...] Faire du bien quand on peut en faire est une question de stricte justice. « Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a pas ; que celui qui a à manger donne à celui qui n'a rien », s'écriait Jean-Baptiste dans ses prédications impressionnantes ; et le doux apôtre Jean, le bien-aimé de Jésus, écrit en ses *Lettres* : « Si quelqu'un possède les biens de ce monde et que, voyant son frère dans la nécessité, il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas de parole et de langue, mais en action et en vérité. Par là, nous connaissons que Nous sommes de la vérité, et nous pouvons rassurer nos cœurs devant Dieu ; car si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses. Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne pas, nous pouvons nous adresser à Dieu avec assurance. » N'oublions pas que la Sainte Ecriture nous affirme que « l'aumône purifie du péché et garde contre la mort ». Notre-Seigneur Jésus-Christ estime comme fait à lui-même et récompense en conséquence ce que l'on fait pour le plus humble des hommes.

Que chacun de nous, Nos très chers Frères, se restreigne, fasse des économies pour les pauvres et ne craigne pas de s'appauvrir lui-même en donnant à larges mains. Si nous voulions avec soin éliminer de notre vie les superfluités, les inutilités qui ne servent qu'à la vanité ou à la sensualité, nous aurions certainement des réserves de bienfaisances qui feraient le bonheur de pauvres gens.

Soutenons de toute notre sympathie et de notre générosité les œuvres spécialement destinées au soulagement de ceux qui souffrent, telles nos Conférences de Saint-Vincent de Paul, telles nos associations des « Dames de la Miséricorde ». Nous souhaitons ardemment voir de Nos chers jeunes gens et jeunes filles faire partie de ces collectivités charitables, par quoi ils s'assureraient le sourire de Dieu pour leur avenir.

Il paraîtra tout à fait indécent qu'en ces temps angoissants on songe à organiser des fêtes, des réjouissances purement frivoles, d'où ne résulte aucun bien ni intellectuel ni moral, bien au contraire, et pour lesquelles on fait de folles dépenses.

L'hiver, en effet, sera dur, la misère est déjà entrée dans bien des foyers, où l'on a la force morale de la dissimuler le plus possible, et où elle n'en est que plus poignante. Aussi est-ce avec tout Notre cœur, qui sent très vivement, Nous vous l'assurons, les peines de ceux dont le bon Dieu Nous a constitué le Pontife et le Père, que Nous vous disons, Nos très chers Frères : Faites du bien, faites du bien ; et [...] Nous vous assurons les plus abondantes bénédictions [...]

† AUGUSTIN,
évêque de Moulins.

Lettre de S. Exc. Mgr Petit de Julleville, év. de Dijon (7. 11. 31)

De la *Vie diocésaine de Dijon* (7. 11. 31) :

[...] Durant cette période d'instabilité, dont nous ignorons la durée, les devoirs des catholiques, mes bien chers Frères, me paraissent clairs.

Efforts d'ordre public et initiatives privées.

1° Vous devez approuver hautement les efforts que fait l'Etat ou que font les communes en vue de procurer du travail à ceux qui en manquent. Le gouvernement reprend le projet de « l'équipement national ». C'est bien. Plusieurs municipalités de nos grandes villes ont ouvert des chantiers nouveaux. Ici même, à Dijon, le conseil municipal a récemment décidé d'activer certains grands travaux, spécialement l'aménagement du Parc des sports. Toutes ces mesures, qui peuvent remédier partiellement à la crise présente, méritent d'être encouragées sans réserve par l'opinion.

2° Vous devez même, à l'exemple des pouvoirs publics, et, cela va de soi, dans la mesure de vos ressources, faire travailler personnellement le plus possible. Au lieu de dire : « Il y a la crise, donc j'arrête tous mes projets : tel achat, telle réparation, telle amélioration », il faut dire : « Il y a la crise ; donc je lutte contre elle en donnant du travail, si je puis le faire sans imprudence grave, à telle maison qui, faute d'ouvrage suffisant, va remercier une partie de son personnel ; à tel artisan, mon voisin ; à tel ou tel commerçant, mes fournisseurs habituels. » Et ceci, même au prix de vrais sacrifices. Il faut tenir. Il faut même remonter le courant. Et la meilleure manière de le faire consiste, pour tous ceux qui en ont les moyens, dans une disposition habituelle à mener une vie normale. Soyons tous convaincus qu'il n'est pas de solidarité plus intelligente, de charité plus délicate et plus digne, que de fournir des occasions de travail à ceux qui en sont dépourvus.

Secours à organiser.

3° Malgré ces efforts d'ordre public ou d'ordre privé, il est malheureusement possible que l'hiver ne se passe pas sans que des travailleurs honnêtes et courageux aient besoin d'être matériellement soutenus. Et déjà, à Dijon même, il en est un certain nombre qui ne gagnent plus avec suffisance leur pain quotidien. La preuve en est que l'organisation des soupes populaires par la municipalité a trouvé une clientèle immédiate. Aux initiatives officielles peut-être faudra-t-il joindre les initiatives privées, qui, remarquez-le, ne sont jamais suspendues, mais qui devront se préciser et s'amplifier. Nous prions instamment MM. les curés, les Sœurs de charité, les messieurs de Saint-Vincent de Paul, les dames visiteuses, et, d'une façon générale, tous les catholiques d'action, de nous tenir au courant de la situation. Si elle s'aggravait, nous nous entendrions pour créer un organisme efficace de secours.

Solidarité entre peuples.

4° Enfin, mes bien chers Frères, c'est encore un devoir pour vous, à l'occasion de la crise économique mondiale, de comprendre la solidarité qui, malgré tant de divergences de races et d'intérêts, doit unir les peuples entre eux. Il n'en est aucun, à l'heure actuelle, qui puisse demeurer concentré sur lui-même, dans une sorte de reploiement qui serait tout à la fois bien imprudent et fort peu chrétien. Qu'est-ce à dire ?

Cela veut dire que nous devons avoir l'esprit d'entente et de paix, qui n'est aucunement un esprit de faiblesse, ou d'abandon de nos droits légitimes, ou d'aventure, mais un effort habituel pour comprendre les autres nations, leurs besoins, leurs difficultés ; pour chercher résolument les terrains de rencontre ; pour vouloir, de bonne foi, mettre plus

sécurité et de stabilité dans le monde ; et parulièrement pour remédier « à la course effrénée x armements », selon l'expression même du pe.

Cela veut dire que nous devons louer, et non mer comme contraires au patriotisme les tenives de rapprochement et de collaboration. Je i jamais compris, pour ma part, que l'on puisse oir l'esprit catholique et critiquer, par principe, Société des Nations, et se réjouir de ses impuisnces et de ses échecs partiels.

Cela veut dire enfin que notre vie spirituelle doit e pénétrée de ces pensées. Si les catholiques du nde entier priaient pour la paix, la vraie paix rétienne, « dans le respect des droits mutuels,, is une collaboration fraternelle inspirée par la tice et la charité » (ce sont les termes mêmes ne récente déclaration de l'assemblée des archeques), qui peut douter que Dieu nous ferait la ce de favoriser le succès d'une aussi grande se ? [...]

† PIERRE PETIT DE JULLEVILLE,
évêque de Dijon.

ttre de S. Exc. Mgr Pic, év. de Gap (7. 10. 31)

De la *Quinzaine religieuse de Gap* (22. 10.) :

L'impérialisme économique et l'internationalisme de l'argent.

e Pape n'a pas attendu l'approche de l'hiver, avec cortège jamais fini de souffrances et de privations la froide saison apporte aux pauvres gens, pour naler le mal et ses causes. En cette extraordinaire re sur la restauration de l'ordre social, qu'il a liée, à l'occasion du quarantième anniversaire l'encyclique de Léon XIII (*Rerum Novarum*), sur condition des ouvriers, il dénonçait déjà un cer- *capitalisme* comme responsable, pour une part, la crise que nous avons à déplorer présentement. e régime capitaliste, disait-il, a considérablement ndu son emprise, envahissant et pénétrant les conons économiques et sociales de ceux-là mêmes se trouvent en dehors de son domaine. » En re, « l'appétit du gain a fait place à une ambition rénée de dominer. Toute la vie économique est enue horriblement dure, implacable, cruelle », raînant avec elle la déchéance du pouvoir polie; « tombé au rang d'esclave et devenu le docile trument de toutes les passions et de toutes les bitions de l'intérêt ». Elle a donné naissance à x courants également funestes : « le nationalisme impérialisme économique, l'internationalisme impérialisme international de l'argent, pour uel là où est l'avantage, là est la patrie ».

La plus grande misère est dans les âmes.

t maintenant nous goûtons les fruits amers de e perversion de l'ordre établi par Dieu. Car le s grand désordre n'est pas dans les institutions, est dans les mœurs. Et la plus grande misère t pas dans les corps, elle est dans les âmes.

On met « les biens périssables de ce monde ausus des biens durables de l'ordre surnaturel. De là e soif insatiable de richesses et des biens tempo- qui, de tout temps sans doute, a poussé l'homme oler la loi de Dieu et à fouler aux pieds les droits prochain, mais qui, dans le régime économique moderne, expose la fragilité humaine à tomber plus fréquemment ». L'instabilité de la situation économique aidant, on s'est efforcé de garder ou mieux de développer par tous les moyens ses profits ou sa fortune. Chez le grand nombre, la conscience n'écoute plus rien, et l'on place l'intérêt au-dessus de tout: « l'éclatant succès et l'étalage insolent de la vie fastueuse » des uns a entraîné les autres dans cette voie de la perdition.

Les ouvriers y ont suivi les maîtres, dont beaucoup, sans souci des âmes, n'ont vu dans ceux qu'ils employaient que des instruments.

« On est effrayé quand on songe aux graves dangers que courent dans les ateliers modernes la moralité des travailleurs, celle des plus jeunes surtout, la pudeur des femmes et des jeunes filles ; quand on pense aux obstacles que souvent le régime actuel du travail, et surtout les conditions déplorables de l'habitation, apportent à la cohésion et à l'intimité de la vie familiale ; quand on se rappelle les difficultés si grandes et si nombreuses qui s'opposent à la sanctification des jours de fête ; quand on considère l'universel affaiblissement de ce vrai sens chrétien qui portait jadis si haut l'idéal même des simples et des ignorants, et qui a fait place à l'unique préoccupation du pain quotidien. »

Troubles économiques et misère. Inquiétude pour l'avenir.

Et voilà que ce pain lui-même est en question. L'on est ému, et l'on tremble, quand on songe à ces millions d'ouvriers dans la vie desquels le travail forcé a fait place à un chômage forcé dont les lendemains ne peuvent manquer d'inquiéter ceux-là qui observent et réfléchissent ; quand on voit des Etats à la veille de déposer leur bilan, comme des maisons de commerce ou des industries qui ne peuvent plus payer leurs ouvriers, alors que tout portait à les croire prospères et solides. On verra plus loin un tableau singulièrement troublant du nombre et de la situation des chômeurs dans les trois nations qui sont les plus atteintes.

Ajoutez l'agitation en certains pays, où la révolution est en marche, quand elle n'est pas en plein développement ; le frémissement, en d'autres pays, d'éléments turbulents dont les manifestations inquiètent les nations les plus pacifiques ; une folie d'armements dont se plaignent parfois le plus ceux qui en sont possédés. Et vous comprendrez l'angoisse du Saint-Père et qu'il répète la parole émouvante du Christ au moment de multiplier les pains : « J'ai pitié de ce peuple ».

Que cette pitié pour le peuple qui souffre inspire toutes nos pensées, qu'elle pénètre notre prière et guide notre charité. La Lettre du Saint-Père nous y invite d'une façon pressante.

Ordonnance de S. Exc. Mgr Marmottin, év. de Saint-Dié (16. 10. 31)

De la *Semaine religieuse de Saint-Dié* (16. 10. 31) :

Nul de vous, Nos très chers Frères, ne restera insensible à cet appel si émouvant du Père commun des fidèles. Tous vous aurez à cœur de participer à cette « croisade » à laquelle, dans son immense charité qui est la charité même du Christ, il vous convie.

La crise économique, dont le Saint-Père redoute

pour cet hiver les conséquences, n'a pas encore, grâce à Dieu, gravement atteint nos Vosges ; mais qui sait ce que nous réserve l'avenir ? qui sait si le chômage ne réduira pas demain à l'indigence, chez nous aussi, un grand nombre « d'ouvriers honnêtes et courageux qui ne demandent qu'à gagner le pain quotidien qu'ils implorent chaque jour du Seigneur » ?

Organisation des secours.

Aussi bien, c'est un devoir pour tous ceux qui le peuvent d'entrer dans cette croisade de « bienfaisance et de secours, de pitié et d'amour, et sans doute aussi de sacrifice », qui peut prévenir tant de misères, apporter le réconfort aux âmes angoissées, assurer par la charité la paix sociale.

Parce que le Souverain Pontife désire que chacun des évêques soit « le point de rencontre de la générosité des fidèles, le centre de distribution des secours offerts par eux », Nous vous prions de Nous adresser personnellement, à l'évêché, les dons que vous voudriez faire, dès maintenant, pour les pauvres d'aujourd'hui et de demain : un comité, que Nous venons de constituer, se chargera de les répartir, d'une façon impartiale et sage, suivant les besoins.

Le Saint-Père Nous demande aussi de faire appel aux institutions charitables « qui ont fait leurs preuves ou qui ont Notre confiance ». Nous avons, dans Notre diocèse, un certain nombre d'associations de « Dames de charité », de « Demoiselles de charité » ; certaines Nous sont connues, que Nous avons rencontrées au cours de Nos visites pastorales. Nous les prions instamment de redoubler de zèle pour procurer à ceux qui vont souffrir, aux petits enfants particulièrement, le secours matériel et moral dont ils auront besoin.

Nous désirons, en outre, que les Conférences de Saint-Vincent de Paul reprennent, à cette occasion, vie et activité dans le diocèse. Quelques-unes existent et agissent ; d'autres sont mortes ou en sommeil. Il faut que Nos hommes et Nos jeunes gens vraiment catholiques comprennent mieux le devoir de charité qui leur incombe ; les Conférences de Saint-Vincent de Paul, adaptées aux circonstances et au temps, peuvent et doivent être par eux ce qu'elles furent, il y a cent ans, par Ozanam et ses amis, des foyers de lumière et de charité ! Nous sommes décidé à les promouvoir et à les encourager ; et, dans ce but, Nous présiderons à Epinal, le 6 décembre, une réunion qui aura pour but la réorganisation de Nos conférences.

GRANDE-BRETAGNE

Appel de S. Em. le cardinal Bourne (26. 9. 31) (1)

Bien qu'il ne soit probablement pas nécessaire de le faire, je pense qu'il est juste, tout au commencement de cette réunion, d'insister auprès de vous et de tous les catholiques de notre pays sur le devoir de la prière constante et ardente à Dieu aux jours très critiques que vit notre nation.

Responsabilité et devoirs des catholiques.

Jamais mémoire d'homme n'a connu des diffi cultés semblables. Nous devons le remercier de c que les chefs de tous les partis se sont réunis pou chercher un remède et une solution et que pou un temps les paroles et les intérêts de parti sont lais sés de côté. Mais les résultats à obtenir dépassen de beaucoup la compétence et l'adresse des plu capables. Nous avons abondamment besoin qu Dieu nous guide, et nous devons l'implorer san cesse pour que ceux à qui la destinée de notre pay est confiée puissent chercher et trouver une gu rison véritable à nos malheurs et nos anxiété publiques.

En effet, les temps sont extraordinairemen graves, et je suppose — ce qui nous est actuell ment une joie — que pour le moment nous lais serons — personnellement j'espère pour long temps — la lutte entre partis politiques.

Mais plus que jamais il est nécessaire d'avoir d principes sains, car on ne peut point trouver c solution si elle ne se base pas sur des princip solides, réels et vrais...

Pour la raison même que nous prétendon appartenir à une religion divinement révélée et t trouver une direction constante pour notre con duite humaine, les catholiques ont une respons bilité très spéciale aujourd'hui, et ils ont le devoi dans la mesure où ils ont l'occasion et où i peuvent se faire entendre par le public, de donn l'exemple à leurs compatriotes et d'exposer les prin cipes qui seuls peuvent être à la base d'une sol tion.

Son Eminence continue en répondant à l'a cusation que « les Eglises n'ont pas été à hauteur de leur mission, qu'elles ont lai leurs fidèles sans direction et ont en réal manqué à leur devoir ».

Il admet que des catholiques individuels sont abstenus de suivre l'enseignement l'Eglise, mais il déclare qu'il est absolume faux que l'Eglise elle-même ait jamais manq à son devoir.

Son Eminence le prouve en indiqua « l'exposé magnifique de la doctrine ch tienne » du Pape Léon XIII.

« Je ne crois pas que vous puissiez trouv une meilleure réponse à la calomnie qui co siste à accuser l'Eglise de laisser ses enfan sans direction. »

Le cardinal aborde la question de la pr priété : « Du moment, dit-il, que la propri privée est un droit qui appartient à tous hommes, il est inévitable qu'il y ait toujou des propriétés plus grandes et d'autres pl petites. »

Il est impossible de réaliser un système, quel désirable qu'il soit, où tout homme et to femme auraient la même quantité de biens. N aurons toujours des employeurs et des employ même en matière de propriété rurale, il y aura t jours quelque chose comme employeurs et e ployés...

Il y a toujours le danger que les riches abus de la pauvreté des autres ; et d'un autre côté i a toujours le danger que l'homme loué ne re qu'un service inadéquat et donc injuste. Ce s

---

(1) Publié dans *The Universe* du 2 octobre 1931 sous le titre « Un appel à la nation. Appel à la prière nationale, du cardinal Bourne, archevêque de Londres ; paroles prononcées le 26 septembre 1931 à Southend à une conférence en commémoration de l'encyclique *Rerum novarum.* » Cette conférence, ajoute *The Universe*, a surtout formulé des objections contre la réduction des salaires, le Père Jésuite Lewis Watt, prof. de morale à Heythrop, s'y est particulièrement distingué.

léfauts inhérents à notre nature ; ils existeront jours.

e cardinal parle de ses connaissances en tière sociale il y a cinquante ans.

e confesse que je n'y voyais ni tête ni queue. Cela semblait de la théorie pure à laquelle il manit d'une façon extraordinaire un peu de chaleur toute relation avec les choses humaines. Tout t basé sur un principe, surtout dans ce pays: iser la trop grande demande de travail pour isser les salaires. On s'arrêtait très peu aux oins de l'ouvrier, on regardait le profit à tirer ce travail.

près avoir parlé du salaire nécessaire pour re et rappelé le principe posé par Léon XIII un salaire suffisant à une existence frugale t être la première chose qui s'impose à l'intrie, le cardinal expose qu'il faut faire une eption pour le cas des industries qui maniement ne produisent temporairement pas de réfice. En ce cas, dit-il, il est beaucoup eux pour les deux parties qu'on continue le vail et que les ouvriers reçoivent un secours caisses publiques.

Enfin, Son Eminence parle de l'assurancemage, il dit qu'il préfère ce terme à un re mot (1).

est dit dans l'encyclique *Quadragesimo anno* la société, comprenant des employeurs et des ployés, doit faire le possible pour pourvoir à la sistance de ceux qui sans qu'il soit de leur faute t incapables de gagner le nécessaire par le travail leurs mains...

e pense que jamais dans l'histoire d'un pays en nporte quel temps ce droit a été reconnu généreusement et plus complètement qu'à ce nent en Angleterre. Il ne faut pas l'oublier. Si comprends bien, tous les partis politiques sont cord...

lais cela comporte des devoirs et des responsatés très sérieuses que l'on oublie parfois...

n premier lieu, il y a l'obligation stricte de loir travailler. Un homme qui n'est pas disposé ravailler n'a aucun droit à l'assistance de ses patriotes.

nsuite il y a le devoir de chercher du travail. omme doit se donner de la peine. Il doit vivre travail de ses mains sous une forme ou sous autre. Par conséquent, il ne suffit pas à l'our de vouloir travailler, mais il a encore le oir de chercher du travail, et c'est seulement qu'il n'en peut trouver, qu'il peut légitimeat accepter le secours de l'Etat.

me semble que si ces conditions ne sont pas plies, il y a obligation de restituer à la commuté...

es secours proviennent des taxes et impôts és par le peuple, qui lui-même a très peu à enser. Les chômeurs ne doivent pas perdre de qu'ils sont entretenus non par ceux qui ont normes surplus de revenus, mais par ceux qui souvent beaucoup de difficulté à trouver la sistance pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

) Le cardinal vise le mot « dole » (don de charité, ribution).

IRLANDE

Lettre pastorale de l'épiscopat irlandais (1)

CHERS FRÈRES DANS LE CHRIST,

Réunis à Maynooth en notre assemblée annuelle d'octobre et profondément conscients de la responsabilité qui nous incombe au point de vue de la foi et de la morale de notre peuple, nous ne pouvons garder le silence en constatant la campagne de révolution et de communisme qui se poursuit de plus en plus ouvertement et dont les progrès, s'il ne rencontrent aucun obstacle, aboutiront à la ruine aussi bien spirituelle que matérielle de l'Irlande.

L'association révolutionnaire.

Il est inutile de vous dire qu'il y a parmi nous une association qui a un caractère militariste et s'occupe activement et ouvertement de ruiner l'Etat par la force des armes (2). En poursuivant ce but, elle s'arroge le droit de terroriser les fonctionnaires publics et les jurés consciencieux, d'intimider les citoyens honorables jusqu'à ce qu'ils se taisent ou consentent, et même de détruire des vies d'hommes.

Ces méthodes et ces principes d'action sont directement en opposition avec la loi de Dieu et tombent nettement sous la condamnation de l'Eglise catholique; et leurs actes, allant jusqu'à l'effusion du sang, ne peuvent pas non plus se légitimer par quelque motif de patriotisme.

Pour prévenir les malentendus il faut bien comprendre que cette déclaration, que nous nous croyons le devoir de publier, a seulement trait à l'aspect religieux et moral des affaires et n'implique pas de notre part un jugement sur des questions de politique en tant qu'elles sont purement politiques. Les faits politiques regardent tout le pays dans son en-

(1) Lue dans les églises et chapelles de l'Etat libre et dans l'Irlande du Nord le 18 octobre 1931 et publiée notamment dans le *Tablet* du 24. 10. 31.

Le *Times* du 19. 10. 31 a donné de longs extraits de cette lettre. Le même journal parle encore de la loi dite de sécurité publique (*Public Safety Act*) que le gouvernement de l'Etat libre acceptait le jour qui précéda la lecture de cette lettre, le 17 octobre. Le Sénat la votait par 41 voix contre 15. A cette occasion le président du Conseil exécutif, M. Cosgrave, prononçait les paroles suivantes :

« Je veux donner un avertissement solennel et une admonition aux pères, mères, sœurs et femmes de tous les jeunes gens et des hommes faisant partie de ces organisations (subversives), pour qu'ils se retirent de ces organisations et ne prennent plus part à leur activité qui doit être traitée et qui sera traitée avec sévérité si elle continue de cette façon. »

Le *Times* du 19 octobre 1931 dit encore de cette loi : « Les pouvoirs que la nouvelle loi en amendement à la Constitution confère au gouvernement de M. Cosgrave dépassent ceux qu'aucun gouvernement anglais a osé s'attribuer en Irlande entre les années 1801 et 1921. Ils imposent des restrictions aux articles qui garantissent la liberté personnelle, la liberté de la parole et de la presse. Le but de la loi est de combattre la sédition et de détruire la campagne d'intimidation qui s'est étendue et qui a paralysé l'organisme des jurés. Un tribunal militaire, composé de trois officiers, jugera les cas tombant sous cette loi ; le meurtre, l'outrage, le fait d'être membre d'organisations illégales, d'être auteur de publications séditieuses. Le tribunal a le pouvoir d'infliger la sentence de mort, et de son jugement il n'y aura pas d'appel, mais le conseil exécutif pourra modifier ce jugement. Cette loi donne virtuellement des pouvoirs illimités aux gardes civiques pour rechercher et arrêter les suspects. »

(2) Il s'agit de l' « Armée républicaine irlandaise ».

semble et se décident par des votes de tout le peuple.

Mais aucune politique, si bonne qu'elle soit, ne peut être poursuivie par des méthodes et des moyens comme ceux dont nous venons de parler et qui sont contraires à la loi divine et subversifs de l'ordre social.

Le gouvernement existant du Saorstat Eireann (Etat libre d'Irlande) est formé de nos propres compatriotes et détient ses fonctions d'un vote national. Si la majorité des électeurs n'approuvent ni sa politique ni ses actes, ils sont libres de le renverser par leur vote et de transférer ses fonctions à un autre gouvernement ; mais aussi longtemps que le gouvernement présent conserve sa charge, il est la seule autorité civile légitime, proposition qui serait également vraie si ce gouvernement était renversé demain et si l'un quelconque des partis d'opposition acceptait les responsabilités du pouvoir.

De ceci résulte qu'aucun individu ou groupement d'individus n'a le droit de résister aux décrets ou aux fonctionnaires du gouvernement par la force armée, par la violence ou par l'intimidation. Si de pareils actes étaient légitimes, si un nombre quelconque de gens s'estimant lésés avaient le droit d'organiser un pouvoir exécutif rival et une armée rivale, il s'ensuivrait infailliblement l'anarchie, la destruction de la liberté personnelle et la ruine tant matérielle que spirituelle du pays

Les organisations communistes.

Aux côtés de l'association à laquelle nous faisions allusion s'en trouve une nouvelle qui s'intitule « Saor Eire » et qui est franchement communiste dans ses visées. Traduit en langage vulgaire, le programme que la presse a publié poursuit, entre autres buts, la mobilisation des ouvriers et des agriculteurs d'Irlande en vue d'un mouvement révolutionnaire ; ce dernier veut instituer un Etat communiste qui, au pays catholique de l'Irlande, imposera le même régime matérialiste — avec sa haine fanatique de Dieu — qui prédomine actuellement en Russie et qui menace l'Espagne. Cette association, qui ne fait que transposer dans la vie irlandaise, sous la tutelle bolchéviste, un programme appliqué en Russie, compte atteindre son objectif en instituant dans les districts des campagnes, toutes les fois qu'elle le peut et parmi les ouvriers industriels des villes, ce qu'elle appelle des « clubs d'ouvriers agricoles » ou des « cellules ». Pour l'instant, ces groupements se couvrent d'étiquettes nationalistes ou bien affectent un grand intérêt pour les fermiers et les ouvriers ; mais, en fait, ils sont destinés à servir d'unités révolutionnaires, chargées d'inoculer à leurs disciples le virus du communisme et d'amener le bouleversement social en créant une opposition organisée à la loi du pays.

Si leurs efforts étaient donc couronnés de succès, nous verrions la ruine de tout ce qui nous est cher dans l'histoire, dans la religion et dans le pays et qui nous a été transmis au nom du patriotisme et de l'humanisme. Car le communisme, matérialiste dans ses principes et dans son activité, où qu'il se montre est toujours une négation blasphématoire de Dieu et la destruction de la civilisation chrétienne. Il est encore une guerre de classes, l'abolition de la propriété privée et la destruction de la vie de famille.

Le Saint-Père dit : « Le communisme a, dans son enseignement et dans son action, un double objectif qu'il poursuit non pas en secret et par des voies détournées, mais ouvertement, au grand jour et par tous les moyens, même les plus violents : une lutte des classes implacable et la disparition complète d la propriété privée. A la poursuite de ce but, il n'e rien qu'il n'ose, rien qu'il respecte ; là où il a pr le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain à u degré qu'on a peine à croire et qui tient du prodig comme en témoignent les épouvantables massacr et les ruines qu'il a accumulés dans d'immens pays de l'Europe orientale et de l'Asie ; à quel poi il est l'adversaire et l'ennemi déclaré de la sain Eglise et de Dieu lui-même, l'expérience, hélas ne l'a que trop bien prouvé, et tous le savent abo damment. Nous ne jugeons assurément pas néce saire d'avertir les fils bons et fidèles de l'Egl sur la nature impie et injuste du communisme mais, cependant, Nous ne pouvons voir sans u profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparen ment insouciants de ce danger imminent et lâch ment passifs, laissent se propager de toutes par des doctrines qui, par la violence et le meurtr vont à la destruction de la société tout entiè Ceux-là surtout méritent d'être condamnés pour le inertie qui négligent de supprimer ou de chang des états de choses qui exaspèrent les esprits d masses et préparent ainsi la voie au boulevers ment et à la ruine de la société.

Condamnation des mouvements communiste et révolutionnai

Nous avons le devoir de dire franchement à not peuple que les deux organisations auxquelles no venons de faire allusion, qu'elles soient séparées alliées, sont criminelles et irréligieuses, qu'auc catholique ne peut donc en faire légitimeme partie.

Profondément inquiets, nous adressons un sérieux appel à tout notre peuple, et spécialem aux jeunes gens qui, ajoutant foi à des cons pernicieux ou bien à un patriotisme prétendu, sont laissés prendre dans les filets de ces assoc tions malfaisantes ; aussi les invitons-nous à s' séparer immédiatement et à n'importe quel pr La place d'un fils catholique de l'Irlande n'est c tainement pas dans les rangs des communistes des révolutionnaires. Vous ne pouvez être catholiq et communistes. L'un est pour le Christ, l'au pour l'Antéchrist. Vous ne pouvez non plus — pour la même raison — être un auxiliaire du co munisme.

Prière pour la paix.

Ensuite, de toute l'autorité dont nous dispos nous faisons un appel aux hommes de tous partis politiques pour que, animés de l'amour de religion et de la patrie, ils oublient pour le mom ce qui les sépare et unissent leurs forces afin trouver une solution à nos problèmes sociaux économiques conforme aux traditions de l'Irla catholique.

Le cœur angoissé, nous nous tournons vers Di qui a gracieusement protégé notre pays à travers siècles, pour qu'il étende encore son bras pro teur sur nous, pour qu'il le sauve des horreurs la guerre civile et de la ruine religieuse, pour q ouvre les yeux de tous aux dangers qui nous me cent et pour qu'il fortifie les cœurs afin de pou résister aux forces du mal avec une foi inébranla

Nous savons, et c'est là pour nous une consolati combien notre peuple dans son ensemble est sin rement catholique ; mais devant les ennemis pa culiers qui attaquent maintenant la foi divine, n

sentiment même de sécurité peut devenir une source de dangers.

A titre expiatoire et pour invoquer le secours de Dieu et la bénédiction de la paix, nous ordonnons par cette lettre d'ouvrir un triduum de prières dans toutes les églises paroissiales et dans les maisons religieuses à partir du mardi 3 novembre, en préparation de la fête de tous les saints irlandais ; les prières consisteront dans le rosaire et les litanies de tous les saints irlandais, à réciter devant le Saint Sacrement exposé. Nous demandons à nos fidèles de se joindre à ces cérémonies avec le plus grand zèle et la plus grande ferveur. Derrière les murs de leurs couvents, les religieux donneront à l'Irlande, en cette heure d'épreuve, le bienfait de leurs prières.

Nous attendons de nos instituteurs qu'ils pressent les enfants à eux confiés, garçons et filles à prendre part à la même croisade de prières. Enfin nous demandons à nos prêtres de faire tous les efforts pour garder les jeunes gens éloignés des sociétés secrètes et les instruire avec soin sur l'immoralité du meurtre et sur les tendances sataniques du communisme (1).

En demandant la pitié et la bénédiction de Dieu sur notre patrie, nous restons vos serviteurs fidèles dans le Christ.

ITALIE

Note de S. Ém. le card. Marchetti-Selvaggiani, vicaire de Sa Sainteté (7. 10. 31) (2)

ÉCHO DE LA RÉCENTE ENCYCLIQUE PONTIFICALE

Docilité à l'égard de la parole du Pape.

Par la lettre encyclique *Un nouveau fléau*, du 2 courant, le Saint-Père a adressé son auguste parole aux évêques du monde, pour attirer leur attention sur la « grave calamité et crise financière dont souffrent tous les peuples et qui occasionnent dans tous les pays un continuel et terrible accroissement du chômage, et sur la course effrenée aux armements ».

Sa Sainteté, préoccupée du malheureux sort de tant de ses fils bien-aimés et des graves dangers qui menacent le monde entier, propose dans sa lettre même les remèdes que son immense charité lui fait croire les plus efficaces.

Pour nous qui avons le bonheur d'être plus près du Pape, bien plus, qui appartenons à son diocèse, nous pouvons et nous devons, sans tergiverser, mettre en pratique ses suggestions, suggestions qui sont pour nous des ordres venant d'un père très aimé.

Romains, le zèle et l'empressement avec lesquels vous répondrez à l'appel du Père montreront que, aujourd'hui encore, comme au temps de l'apôtre Paul, *fides vestra annuntiatur in universo mundo.*

Appel à la charité.

Nous ne manquerons pas de réunir au plus tôt les chers curés du diocèse afin d'examiner avec eux les moyens qui sembleront plus propres à recueillir parmi les fidèles l'obole de leur charité et de veiller à ce qu'elle soit équitablement distribuée. Nous ferons appel au Comité diocésain pour que, dans cette œuvre d'exquise charité, il nous prête son puissant concours. Nous stimulerons, si toutefois il en est besoin, le zèle et l'abnégation des Conférences et associations de charité de Saint-Vincent de Paul, afin qu'elles poursuivent leur sainte activité. Enfin, nous nous tournerons vers tous Nos chers diocésains, afin que chacun, dans la limite de ses propres forces, vienne en aide.

Recours à la prière.

Cependant, le Saint-Père, tout en désirant qu'on fasse tout ce qui est humainement possible pour suffire à tant de besoins, se confie principalement en l'aide de Dieu « afin que dans son infinie miséricorde il abrège la période des tribulations ».

A cette fin, le Saint-Père veut qu'on organise, comme préparation de la fête du Christ-Roi (25 octobre) « de solennels triduums pour implorer de Dieu ses dons et des pensées de paix ».

Cette croisade de prières que Sa Sainteté, par sa vénérable lettre, entend susciter et qui sera suscitée dans le monde entier, peut sembler d'autant plus opportune qu'au milieu de tant d'agitation d'hommes et de gouvernants, et d'un si grand nombre de discours, de conférences et de discussions, on n'entend jamais parler de Dieu, comme si l'on pouvait faire et conclure quelque chose sans Lui ou en affectant d'oublier que *nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

C'est pourquoi nous ordonnons que dans les basiliques patriarcales, dans toutes les églises paroissiales, dans les autres églises généralement plus fréquentées et dans les chapelles où se fait l'adoration nocturne, les 22, 23 et 24 courant, à l'heure que l'on jugera opportune ,les fidèles soient invités à assister au triduum solennel préparatoire à la fête du Christ-roi ; là où la chose est possible on prononcera des sermons de circonstance, et l'on terminera la cérémonie par la bénédiction eucharistique.

Les séminaires, collèges ecclésiastiques et toutes les communautés religieuses ne manqueront pas d'organiser de leur côté des cérémonies spéciales, et les fidèles, dûment préparés durant le triduum, seront invités à s'approcher en masse et avec une grande ferveur des saints sacrements, en unissant leurs prières à celles du Père commun et à celles de nos frères du monde entier.

Lettre pastorale de S. Em. le card. Alfredo Ildefonso Schuster, archevêque de Milan (18. 10. 31) (1)

Le retentissement qu'obtint l'encyclique Nova Impendet.

L'encyclique récemment publiée par Notre Saint-Père le Pape a généralement trouvé dans le monde un accueil enthousiaste, comme en reçurent bien

---

(1) Une déclaration officielle du gouvernement, datée du 20 octobre, contient la liste suivante des organisations illégales : Saor Eire ; Armée républicaine irlandaise ; Fianna Eireann ; Cumann-na-mBan : Amis de la Russie soviétique ; Ligue pour la défense pour le travail irlandais ; Ligue pour la défense des femmes prisonnières ; Parti révolutionnaire ouvrier ; Parti du tribut irlandais ; Comité des ouvriers agriculteurs irlandais ; Bureau de recherches pour ouvriers.

(2) Publiée dans l'*Osservatore Romano* du 11. 10. 31.

(1) Cette lettre a été publiée par le journal *l'Italia* de la même date ; elle commence par ces paroles : « Heureux celui qui prend souci du pauvre » (*Ps.* XL, 2) ; A tout le vénérable clergé et au bien-aimé troupeau ambrosien, grâce et bénédiction.

peu de documents pontificaux. La cause? Peut-être parce que les maux déplorés par l'Auguste Pontife affligent les nations d'une façon si évidente que personne ne tient plus à les nier ni à les cacher. Bien plus, aujourd'hui le peuple fait comme le malade qui se réjouit lorsqu'il a trouvé, finalement, un médecin habile, qui a mis justement le doigt à l'endroit où il souffre. Peut-être parce que toutes les nations, même celles qui ne sont pas catholiques, espèrent qu'elles pourront puiser dans la parole du Vicaire de Jésus-Christ la force de résister. Peut-être parce que les gouvernements ont enfin compris que le monde, parvenu au plus haut degré du progrès, de l'industrialisme et de la civilisation, devient, sans Dieu, semblable à cette formidable tour décrite dans la Sainte Ecriture, bâtie au temps où les hommes voulaient pour ainsi dire monter jusqu'au ciel. Qu'arriva-t-il? Le ciel continua toujours à rester infiniment élevé au-dessus de ce misérable monde. Mais qui fut puni de son orgueil? la pauvre humanité, laquelle, au milieu de la confusion de ses desseins et de ses langues, cessa un instant de lancer au ciel des défis insolents, car les peuples entreprirent la guerre entre eux. Peut-être parce que la parole libre, sereine, véridique et douce du Vicaire de Jésus-Christ a conquis pour un moment les cœurs, ce qui a fait redire à toutes les nations la déclaration que firent au Sanhédrin les soldats envoyés pour s'emparer de Jésus: « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. » C'est le langage que seuls peuvent éternellement tenir le Pape et l'Eglise.

Toutes ces raisons ont indubitablement influé sur la mentalité des Etats pour faire accueillir avec respect la parole pontificale. Mais il est évident que le seul respect ne suffit pas; et de même que l'encyclique pontificale est adressée à l'épiscopat catholique et par son intermédiaire à tous les fidèles, de même c'est surtout pour les catholiques que la parole du Vicaire de Jésus-Christ doit devenir, au milieu de leurs multiples œuvres de piété et de charité, esprit et vie, comme le Sauveur lui-même le dit de ses paroles dans l'Evangile.

Les trois principales causes de la crise actuelle.

Les causes de la crise économique actuelle qui sévit dans le monde entier sont multiples — remercions Dieu que chez nous, grâce à ceux qui gouvernent la chose publique, la crise soit moins grave qu'ailleurs, — mais on peut les ramener facilement à trois principales.

1° *Industrialisme.*

Crise d'industrialisme: On dit que la production souveraine nous étouffe; l'industrialisme, en concentrant aux mains des intéressés les sources de la richesse publique, a voulu se soustraire aux principes de la charité chrétienne, si clairement indiqués par Léon XIII dans sa fameuse encyclique *Rerum Novarum*, et il a été pris dans les propres lacets qu'il avait tendus à la société.

2° *Militarisme.*

Vient s'ajouter le *militarisme* qui a mis toutes les nations sur le pied de guerre, en autorisant d'énormes dépenses d'armements et en créant un état d'âme qui n'est certainement pas le plus favorable à la paix sociale ni au progrès même des nations civilisées. Tout le monde convient maintenant que cet état frénétique de préparation à la lutte universelle nous épuise et nous ronge. Les mots et expressions: désarmement, réduction des armements, augmentation de la confiance réciproque, sont à l'ordre du jour dans toutes les grandes conférences des nations, mais sans grand résultat, car la confiance ne provient que de la vertu, et la vertu est le fruit exclusif de l'arbre de l'Eglise catholique. Le Saint-Père l'a dit dès le début de son pontificat: *Pax Christi in regno Christi.* Il n'y a qu'une paix, et c'est celle de Jésus-Christ dans son libre et doux royaume. Comme il en était autrement en ces siècles de foi, que nous nous obstinons encore à appeler siècles de fer, lorsque la religion consacrait à certains jours de la semaine la trêve dite Trêve de Dieu, et lorsque la chrétienté tout entière reconnaissait un tribunal suprême et sans appel, celui du Vicaire de Jésus-Christ, qui, limitant les armements et les guerres entre les nations, réglait avec sa parole de foi les conflits politiques et se faisait ainsi ange de paix. Après les expérience acquises de l'inefficacité de toutes les conférences internationales, les peuples ne sentent-ils pas encore la nécessité de courir à cet inébranlable rempart de liberté, de force et de vraie civilisation établi par Dieu même pour le bien social des peuples, le Pontificat romain?

Les fautes sociales des nations ont eu leur triste répercussion dans la vie de famille et dans celle des individus. La propagande des bolchevistes et des « sans Dieu » a déjà mis le feu en de nombreux pays et voici qu'elle menace maintenant tous les Etats.

L'urbanisme amène le dépeuplement des campagnes; les machines et les femmes ont pris la place des hommes dans les divers établissements, la cohésion de la famille souffre beaucoup de la condition faite à la jeune fille et à la mère de famille, que le chômage ou le maigre salaire du père ou de l'époux obligent, pour vivre, à se surmener dans les usines, les magasins ou les bureaux, à leur très grand détriment physique et moral.

3° *Individualisme.*

L'*individualisme* exagéré est, ensuite, arrivé à un tel point, qu'un grand nombre ont horreur des doux liens du mariage sacré — rappelons-nous la récente encyclique sur ce sujet, — et, pour ne pas se créer une famille, se vouent à une forme très dangereuse de célibat qui n'a vraiment rien de commun avec la fraîcheur et le suave parfum de la pureté chrétienne. Ces égoïstes sont en même temps des victimes de leur passion et des séducteurs tout prêts à attirer d'autres victimes.

La frénésie des gains immédiats, surtout depuis la guerre, a augmenté les besoins même des classes les plus humbles. L'argent fait défaut, et cependant jusqu'au bas peuple lui-même on gaspille l'argent; débits, cinémas, théâtres et stations balnéaires regorgent constamment de monde. Le bal licencieux s'affiche même dans les plus humbles villages; l'idole de la mode insensée voit constamment brûler à ses pieds l'encens le plus coûteux: ils sont à l'ordre du jour ces petits faits divers qui relatent le vol habituel du sac à main de la dame renfermant un demi-million, un million, et plus encore, de bijoux: tout un patrimoine infructueux, recueilli on ne sait comment, et qui pourrait être plus chrétiennement employé.

Les remèdes à cette crise.

Evidemment, on ne peut ainsi aller bien loin. Les remèdes? Quelques personnes compétentes affirment qu'il n'y a pas de remède à cette crise d'industria-

lisme, que ce sera désormais la condition normale de l'humanité nouvelle.

Pour nous, au contraire, nous voulons, nous devons être optimistes, parce que la foi nous assure que ce ne sont pas les hommes mais la Providence divine qui gouverne le monde. Il y a donc un remède, il est unique et efficace : Dieu.

1° Le retour à Dieu : a) des gouvernants.

Maintenant que la civilisation sait par expérience quel mal il y a à se séparer de Dieu, maintenant que le monde, écrasé par sa propre civilisation, est en train d'éprouver la vérité des paroles suivantes de la Sainte Ecriture : « L'on est puni par où l'on a péché » (*Sag.* XI, 17), il ne lui reste plus qu'à imiter l'enfant prodigue, qui, affamé et honteux de la besogne avilissante à laquelle il était réduit : faire paître les porcs, résolut sans plus ample réflexion de retourner chez son père : « *Revertar ad patrem meum.* Je retournerai chez mon bon père. » Oui, il est nécessaire, le retour général à Dieu et à son Eglise. Il est nécessaire avant tout que retournent à Dieu ceux qui gouvernent les peuples, au souvenir de ce que dit l'éternelle Sagesse dans la Sainte Ecriture : « *Per me reges regnant et legum conditores justa decernunt.* Par moi, les rois règnent et les princes ordonnent ce qui est juste. » (*Sag.* XI, 17.) La législation sociale, pour être véritablement juste et par là utile, ne peut s'écarter de l'ultime fin surnaturelle de l'homme, qui est Dieu, non plus que de l'Eglise, qui a reçu de Dieu lui-même la mission d'élever et de guider l'humanité tout entière, en vue de l'obtention de cette fin dernière. Toute législation excellente doit donc faire dériver ses lois suprêmes de l'Evangile et de l'Eglise catholique que Dieu a établie sur terre comme la colonne inébranlable de la vérité.

b) de la nation tout entière.

Mais les lois, même les meilleures, des gouvernants et les initiatives opportunes des Etats en vue de soulager les peuples des misères du chômage et des privations de la pauvreté domestique, servent à peu de chose si, à ces mesures de prévoyance officielle, ne s'ajoute pas la bonne volonté de la nation tout entière, décidée à attendre tout de Dieu, et en même temps de faire tout ce que Dieu, qui est charité, exige surtout en cette heure exceptionnelle.

Laissant aux techniciens de l'industrialisme le soin d'indiquer les remèdes propres à résoudre la crise actuelle, et invitant ceux qui ont en mains les destinées des peuples à méditer le profond enseignement de l'Auguste Vicaire de Jésus-Christ, Nous adressons Notre exhortation pastorale à la fois aux pauvres et aux riches de l'archidiocèse pour leur dire un mot serein de confiance et d'espoir. De confiance filiale en Dieu, qui n'abandonne jamais ses fils ; d'espoir ensuite, qu'il continuera à donner à nos gouvernants toute la lumière et toute la clairvoyance qui serviront à hâter, pour notre patrie, le retour à l'état normal, de manière que nous puissions tous, dans une paix et dans une joie du cœur parfaites, servir toujours le Seigneur et observer sa sainte loi.

Puisque la crise actuelle nous frappe tous, grands et petits ; puisque la foi catholique nous unit tous, grands et petits, dans un unique et divin corps mystique dont le Christ est le Chef ; puisque nous sommes tous les fils d'une même mère, et que nous nous nourrissons d'un pain céleste unique, il est donc nécessaire que les efforts pour surmonter les difficultés du moment soient harmonieusement coordonnés entre eux, entre les gouvernants et les sujets, entre les riches et les pauvres, entre l'Eglise et l'Etat.

2° Les œuvres de charité.

Aux actes de prévoyance publics du gouvernement que s'ajoutent donc ceux des particuliers, et l'on fera œuvre non moins évangélique que méritoire, même pour la patrie. L'Eglise, et d'une façon particulière l'archidiocèse milanais, n'ont pas attendu ces derniers temps, mais depuis des siècles déjà ils possèdent leurs sages institutions de bienfaisance qui recouvrent la terre ambrosienne tout entière comme un jardin printanier entièrement émaillé de roses. Nous ne voyons pas ce qu'on peut ajouter de nouveau, sinon peut-être donner, grâce à des actes d'énergie nouvelle et plus efficace, une vie encore plus intensément spirituelle à nos œuvres de charité. Un amour plus ardent augmente proportionnellement la production, c'est-à-dire la bienfaisance. L'heure actuelle nous semble particulièrement opportune pour ériger, là ou elles n'existent pas encore, et, là où elles sont déjà fondées, pour intensifier, dans chaque paroisse, les actives Conférences de Saint-Vincent de Paul, aussi bien masculines que féminines. Dans les villes où les besoins sont nombreux et plus grands, s'ajoutent d'autres œuvres d'assistance aux pauvres, telles que la société des dames de Saint-Vincent de Paul, avec le groupe édifiant de leurs élèves.

Toutes ces institutions de charité si méritantes de l'archidiocèse, nous les indiquons et les recommandons chaudement à nos fils ; nous adressons tout particulièrement ce vœu aux associations d'Action catholique, en leur rappelant que les deux disciples d'Emmaüs, qui n'avaient même pas reconnu le Sauveur ressuscité tandis que le long du chemin il leur expliquait les Ecritures qui se rapportaient à sa personne, le reconnurent par contre dans l'exercice de la charité chrétienne et de l'hospitalité : *Cognoverunt Dominum in fractione panis.*

L'école de la charité sera pour beaucoup d'âmes, spécialement pour celles des jeunes gens, la meilleure école de perfection, parce que tout accroissement de charité marque dans l'âme un progrès simultané des deux autres vertus théologales : l'espérance et la foi.

En outre, il n'est pas de système plus efficace, pour éduquer la jeunesse, que de la mener voir comme le faisait déjà saint Philippe Néri, et observer de près la vie sous son aspect le plus désolant, si l'on veut, mais en même temps le plus vrai, celui de la douleur et de la pauvreté. « *Nonne militia est vita hominis super terram?* La vie de l'homme sur la terre n'est-elle pas un temps de services ? » (*Job.* VII, 1.) C'est précisément dans les mansarde des pauvres, au chevet du lit des malades abandonnés, dans les baraquements des réfugiés, qu'on apprend la véritable signification de la vie, et que l'on comprend qu'elle est une mission de bienfaisance et non une excursion de plaisir à travers le globe.

3° La sobriété et une vie moins dépensière.

Tout en invitant les riches et les gens aisés à organiser et à intensifier la charité chrétienne par les Conférences de Saint-Vincent, nous recommandons en même temps dans chaque paroisse de l'archidiocèse, aux moins favorisés de la fortune, deux choses :

Cette vie dépensière, ce luxe, cette soif de divertissements que nous avons si souvent déplorés, sont

absolument opposés à notre profession de chrétiens, et aux conditions actuelles créées par la crise économique. Ce n'est pas que nous interdisions à l'ouvrier et au pauvre une honnête récréation pour en faire le privilège du riche ; non, même celui qui travaille a besoin d'un délassement opportun. Mais on ne doit pas multiplier hors mesure ces exigences, en dépensant dans les débits, dans les cinémas et dans les lieux de divertissements cet argent qu'on devrait, au contraire, consacrer à l'entretien de sa propre famille. La Caisse d'épargne de Milan organise dans chaque localité une campagne salutaire en faveur de l'épargne. C'est un véritable besoin, car même parmi les pauvres, une des causes, et ce n'est pas la dernière, de très nombreux faits lamentables qu'on nous raconte tous les jours est le manque absolu de prévoyance et la vie dépensière des familles. Eh bien! ce que la Caisse d'épargne recommande comme un principe d'économie domestique : « Epargnez », l'archevêque, à l'heure présente, le crie à la fois aux riches et aux pauvres au nom du saint Evangile, c'est-à-dire du premier et divin Pauvre qui a sanctifié et ennobli la pauvreté chrétienne : « Epargnez ». Riches, épargnez pour Jésus-Christ dans la personne des pauvres.

Pauvres, épargnez pour le Seigneur dans la personne de vos familles elles-mêmes, de vos épouses, de vos enfants.

4° Les vertus plus spécialement à pratiquer par les riches et par les pauvres.

L'Apôtre enseigne qu'il faut donner d'un cœur joyeux ; nous ajoutons, Nous, qu'il faut aussi avec le même cœur joyeux recevoir l'obole que la charité chrétienne peut nous offrir, nous contentant des privations attachées à notre sort, et nous souvenant que ce n'est pas sur terre mais dans le ciel que Dieu donne à ses propres enfants tout leur héritage. Le Saint-Esprit dit que le pauvre lui-même peut se sentir dans l'aisance, à la condition de limiter au véritable nécessaire ses exigences : *Substantia inopis, secundum mos ejus.* Ce n'est donc pas en cherchant à rendre tout le monde également riche qu'on résoudra le problème du paupérisme, mais en inculquant le sens de vie chrétienne dans l'accomplissement serein des dispositions divines. Aussi bien le pauvre que le riche, chacun a sa propre mission qui lui est imposée par la divine Providence. Le riche est là pour aider le pauvre, tandis que le pauvre aide le riche non seulement par le travail qu'il effectue au profit de ce dernier, mais principalement par la conversion en richesses célestes au profit de son bienfaiteur des secours qu'il en reçoit. L'Ecriture dit plus éloquemment : « *Feneratur Domino qui miseretur pauperis.* Qui donne au pauvre prête à intérêts à Dieu. » Le saint Evangile en imposant aux riches et aux pauvres de se donner mutuellement la main pour s'aider réciproquement à tour de rôle leur promet une récompense identique qui n'est rien moins que Dieu lui-même. Nous disons une *récompense identique*, parce qu'il est aussi méritoire de donner que de recevoir au nom de Dieu, en faisant observer à ce sujet que c'est seulement la charité chrétienne qui, loin d'humilier, honore au contraire et ennoblit le pauvre lorsqu'on lui donne comme à la personne du Christ.

Invitation à une triple croisade.

En rappelant ces principes de foi à nos chers fils de l'archidiocèse ambrosien pour nous conformer à l'auguste recommandation du Saint-Père, nous les invitons avec confiance à une triple croisade : croisade de prière, croisade de travail, croisade de secours.

1° La prière.

Avant tout la prière, parce que Dieu veut que tous chaque jour nous disions : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », et par le pain quotidien, comme l'expliquent les saints Docteurs, il faut entendre non seulement celui de l'âme qui est la parole de Dieu, l'Eucharistie, mais aussi le pain matériel qui soutient le corps. Nous disons « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », parce que le Seigneur veut que cette pétition pour les besoins matériels de l'humanité ait un caractère vraiment social, de manière que tous, comme une seule famille, nous intercédions ensemble pour tous.

Prions ensuite le Seigneur pour que, tout en soulageant les pauvres au milieu des angoisses et des misères dans lesquelles ils sont plongés, il leur accorde comme compensation de leurs maux le trésor de la joie de la vie chrétienne, cette joie qui rend aimable les privations de tant de phalanges de vierges et d'âmes religieuses, vouées en vertu d'un vœu à « Dame Pauvreté ».

Evoquons avec émotion un épisode de Nos premières années de vie sacerdotale. Durant les longues heures de la journée, on voyait dans la basilique de Saint-Paul une pauvre petite vieille qui vivait d'oraison quant à l'âme, et de quelques rares aumônes, quant au corps. Eh bien! lorsque quelqu'un lui offrait quelques sous pour les besoins de la journée en dehors du strict nécessaire, c'est-à-dire de son morceau de pain quotidien, la bonne petite vieille, humble et souriante, les refusait en disant: « Je n'en ai pas besoin, pour aujourd'hui j'en ai assez. »

Devant tant de vertueuse fraîcheur évangélique, comment ne pas rappeler la parole du psalmiste qui nous prévient que ce ne sont pas les richesses et la puissance qui rendent un peuple heureux, mais au contraire : « *Beatus populus cujus est Dominus, Deus eorum.* Heureux le peuple dont Yaweh est le Dieu! » (*Ps.* CXLIII, 15.)

Et pour que cette croisade de prière revête des formes plus solennelles, conformément au vœu de Notre Saint-Père le Pape, nous invitons MM. les curés et recteurs d'église à célébrer, de la manière qui leur paraîtra la plus opportune, durant les trois jours qui précèdent la solennité annuelle de la divine royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, un triduum de préparation spirituelle, d'instruction et de prière. Puis, le jour de la fête, dimanche 25 octobre, outre la consécration habituelle au Cœur sacré de Jésus, ils engageront les fidèles à faire, en masse, une communion générale en union avec le Chef suprême qui célébrera, aux mêmes fins, à Saint-Pierre, le divin Sacrifice.

Dans la prédication de ce jour, les prêtres ne manqueront pas d'expliquer aux fidèles au moins le contenu de l'encyclique du Saint-Père en exhortant tout le monde à revenir à l'esprit du saint Evangile, au goût céleste des béatitudes de la montagne, à la pratique de la vie chrétienne, à la prière continuelle pour les frères en butte aux privations de la misère.

2° Le travail.

En même temps que la croisade de la prière, organisons la croisade du travail, au moins pour atténuer le fléau du chômage. L'excellent exemple du gouvernement doit être imité même par les particuliers. Dans certaines contrées, on est allé jusqu'à arrêter le travail des machines, pour faire travailler les pauvres manœuvres. Mais la charité est ingénieuse,

elle ne s'arrête pas à une seule initiative. La vénérable curie archiépiscopale, malgré les difficultés des temps, entreprendra bientôt la construction de trois nouvelles églises paroissiales dans la périphérie de Milan, procurant ainsi du travail aux ouvriers, mais nous supplions le Seigneur pour que d'autres particuliers veuillent bien nous suivre dans cette croisade de travail. C'est une forme de charité plus élégante, plus noble, plus utile à l'ouvrier lui-même que ne l'est la carte, bon gratuit de pain ou de pâtes.

3° *La charité.*

Tandis que les riches et les industriels seuls pourront prendre part à la croisade du travail, tout le monde, par contre, peut participer à celle de la charité.

Pour grouper les initiatives et procéder avec ordre dans la distribution des secours, Nous désirerions que dans chaque paroisse de l'Archiconfrérie tout dépendît des Conférences de Saint-Vincent, sous la direction du curé. Que l'on ne nous demande pas quels objets pourraient être utiles : pour le pauvre, tout devient un don de la Providence : l'habillement, le chapeau, les chaussures, le linge personnel et la literie, les secours en bons de nourriture, etc. C'est vraiment l'occasion de répéter le conseil de l'Evangile : « Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point et que celui qui a de quoi manger fasse de même. » (*Luc.* III, 11.)

Nous recommandons surtout les tendres petits enfants. Que les Sœurs qui dans presque toutes les paroisses les recueillent dans les asiles pour l'enfance en aient un soin particulier ; lorsqu'elles s'aperçoivent que chez eux ils manquent des aliments, du chauffage, des habits, du lait nécessaires, qu'elles en avertissent immédiatement le curé et intéressent à leur sort la Conférence paroissiale, afin que la charité commune de la paroisse supplée à ce que ne peut faire la famille.

En invitant à cette triple croisade de charité le vénérable clergé et les fidèles de l'archidiocèse, nous nous rappelons ce que fit le glorieux pasteur saint Charles, durant la famine qui suivit la peste. C'est notre vif désir de marcher sur ses traces, au moins de loin, suivant ainsi, bien qu'avec des moyens réduits, une tradition de bienfaisance jamais interrompue dans l'archidiocèse de Milan.

Pour cette mission de charité, nous nous servirons, comme dans le passé, de l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul envers laquelle, ainsi qu'envers les Dames de Saint-Vincent, nous professons la plus grande reconnaissance.

En face du grand nombre de chômeurs et des cas considérables véritablement lamentables à secourir, nous savons bien que notre triple croisade sera loin de suffire aux immenses besoins des pauvres. Toutefois deux choses nous réconfortent. Le gouvernement national lui aussi a très bien organisé dans la ville et dans les cinq provinces de l'archidiocèse les diverses œuvres d'assistance pour le prochain hiver, se préoccupant tout spécialement de la nourriture des petits enfants.

Nous aussi nous y ajouterons notre contribution au moyen des Conférences. C'est peu, nous le savons, mais Nous remettons tout entre les mains du Seigneur, avec la même confiance qu'avaient les apôtres lorsqu'ils remirent dans les mains bénies du Rédempteur les cinq pains et les deux poissons. Ce pain et ces poissons bénits par Jésus passèrent finalement des mains des apôtres dans celles du peuple et servirent à rassasier cinq mille personnes, et avec leurs restes on put remplir douze corbeilles.

Que la bénédiction du Christ-Roi des siècles descende sur tout le vénérable clergé et sur le bon peuple ambrosien et fasse expérimenter à tous la vérité de ce qu'a dit le Sauveur : « *Junior fui et senui ; et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quaerens panem.* J'ai été jeune, me voilà vieux ; et je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain. » (*Ps.* XXXVI, 25.)

Milan, en la dédicace de l'Eglise Majeure, 18 octobre 1931.

† A. ILDEFONSO, card. SCHUSTER,
Archevêque.

Lettre de S. Ém. le card. Nasalli Rocca, archev. de Bologne (15. 10. 31) (1)

Quelques remèdes.

[...] Moins de vues matérielles dans l'économie politique et davantage d'esprit de fraternité chrétienne. Que soit louée, en cela aussi, notre Italie, qui au Conseil des Nations civilisées a fait entendre, suivant les vœux du Vicaire de Jésus-Christ, sa belle voix chrétienne en faveur de la limitation des armements et des projets nouveaux d'un trafic plus franc, plus rationnel et plus fraternel, de ces dons de la nature que le Maître universel a faits à diverses terres, non pour devenir le monopole d'un peuple qui s'en servirait pour affamer les autres, mais pour être mis à la disposition de tous, en se conformant aux lois d'un échange équitable, et non aux exigences d'un gain exagéré. C'est offenser la Providence que de détruire et dissiper le superflu afin qu'il ne profite pas à un autre peuple considéré comme étranger. A la suite de Jésus-Christ, il n'y a pas d'étrangers, surtout à l'heure du besoin et de la nécessité.

Des prières.

C'est pourquoi il faut avant tout prier le Seigneur afin qu'il éclaire aussi bien les gouvernants que les gouvernés avec les rayons de ces vérités fondamentales et qu'il touche les cœurs. [...]

Des secours.

Mais aux prières il faut ajouter l'œuvre de charité, en restant unis comme « dans une sainte et fraternelle croisade de secours ».

A cette fin :

1° Les prêtres, et spécialement les curés avec les laïques de nos associations religieuses et d'Action catholique, prêteront un large, plein et généreux concours aux œuvres d'assistance organisées en vue de soulager la misère présente, par les autorités publiques ou par les entités ou administrations civiles et nationales.

2° Ils feront exécuter des travaux, dans la mesure du possible, permettant ainsi aux ouvriers de gagner leur pain.

3° Par les Conférences de Saint-Vincent de Paul, les comités de charité, les institutions de bienfaisance, ils intensifieront le secours aux infirmes, aux petits enfants, aux nécessiteux, et s'il le faut ils organiseront des collectes de denrées alimentaires afin d'être à même de pourvoir à la subsistance

(1) Publiée par l'*Avvenire d'Italia* (16. 10. 31), sous le titre « L'Arcivescovo di Bologna invoca soccorsi e preghiere per i disoccupati invernali ».

des personnes hospitalisées, des familles pauvres, des nécessiteux de toute nature. A une époque où, faute d'argent, on ne peut vendre facilement les produits alimentaires, quelle meilleure utilisation que de les employer à rassasier les indigents et les faméliques ?

4° Que chacun, grâce aux trouvailles géniales de la charité fraternelle, s'applique à adoucir la durée de cette heure difficile ; que les riches surtout se souviennent qu'ils ne peuvent mieux assurer leur capital, devant Dieu et devant les hommes, qu'en se montrant très larges envers les pauvres, qui étant secourus, ne maudiront plus les gens aisés et ne leur prépareront plus de douloureuses surprises.

Que tous enfin, loin de fomenter des discordes et des désordres qui ne feraient qu'accroître le mal, s'appliquent à maintenir la tranquillité et l'ordre.

Nous connaissons le cœur véritablement et profondément bon de Nos bien-aimés fils de ce cher archidiocèse et Nous sommes certain que la prière et l'union fraternelle des âmes attireront la bénédiction du ciel au milieu de cette dure épreuve et que nous pourrons bientôt nous sentir élevés dans une atmosphère plus douce et plus respirable et nous voir encore meilleurs.

Je vous bénis de tout cœur, unissant mes prières aux vôtres, et travaillant avec vous à la noble et sainte entreprise qui tend à faire refleurir le bien-être temporel lui-même au sein de notre patrie.

Lettre du cardinal Minoretti, archev. de Gênes (oct. 1931) (1)

[...] La première exhortation qu'il nous faut écouter de la bouche du Pape est que tous ceux, hauts personnages et petites gens, qui aiment le peuple et leur propre nation ne peuvent rester indifférents en face des difficultés économiques du moment. Mais le simple diagnostic ou constatation du mal est moins que rien si l'on ne recherche pas les remèdes, sinon aptes à guérir subitement le mal, du moins capables de soulager la souffrance et de préparer la disparition de l'infirmité.

Les causes du mal.

Quels sont ces remèdes ? Ils devraient, comme c'est naturel, s'inspirer avant tout des causes du mal. Et ces causes quelles sont-elles ? Il n'est pas facile de l'établir.

Les meilleurs et les plus attentifs observateurs des phénomènes sociaux en dévoileront plusieurs, dont l'ensemble crée l'état de maladie de la société. Les plus superficiels se contenteront d'en signaler quelqu'une, et par amour de la simplicité ils la chargeront de toutes les responsabilités, même des plus lourdes.

Les uns s'en prendront à l'appauvrissement produit par la guerre, les autres incrimineront la surproduction; ceux-ci la disparition de la véritable monnaie métallique et son remplacement par la monnaie fiducière de papier avec son inévitable dépréciation, ceux-là les dépenses excessives, aussi bien familiales que nationales, le nouveau train de vie qui ne se contente plus de la vie sobre et retirée de jadis; enfin, un peu avec tout le monde et de concert avec les gouvernements responsables, le Pape lui-même signale comme une des causes du mal la rivalité des peuples, non encore venus à composition et n'ayant pas réciproquement confiance.

Ici, Son Eminence rappelle les efforts de différents gouvernements pour aboutir à la solidarité de toutes les nations en face d'un mal qui les frappe toutes, même les plus riches. Puis, faisant appel à la générosité de ses diocésains, il ajoute sagement :

Remèdes.

Pour que la charité publique ne se ralentisse pas, il est nécessaire que tous soient convaincus qu'il faut opposer au mal commun la modération dans les dépenses superflues.

Si le gaspillage est toujours condamnable, il est cependant des temps exceptionnels où il faut restreindre encore plus tout ce qu'on se permettait aux époques fortunées.

Le repos, les distractions, les promenades ne doivent pas être le lot exclusif des riches. Le peuple aussi, et spécialement le peuple des travailleurs, a besoin de repos; mais de repos pris dans une juste mesure, afin qu'il ne perde pas la vision de la réalité des choses et ne s'habitue pas à l'imprévoyance, laquelle, dans n'importe quelle condition de vie, prépare la misère. Solidarité des peuples faite d'amour, d'aide et de charité, et mesure dans les dépenses, tels sont les remèdes, partiels peut être, mais réels, à la crise actuelle.

PORTUGAL

Ordonnance de S. Em. le card. Cerejeira, patriarche de Lisbonne (9. 10. 31) (1)

[...] Dans cette intention et dans cette espérance nous avons jugé utile d'ordonner ce qui suit :

I. — Afin de donner connaissance de la Lettre apostolique du Saint-Père, tous les RR. curés et chapelains liront au moment du prône, le premier dimanche qui suivra la publication de la présente lettre, l'encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur la crise économique de l'heure actuelle, en inculquant aux âmes le sentiment du devoir rappelé par le Souverain Pontife.

II. — Et pour mieux remplir ce devoir, tous les chrétiens devront, plus que jamais, recourir avec confiance à Dieu, par le moyen de la prière à laquelle le Seigneur a promis toutes ses grâces.

Nous demandons spécialement « aux âmes généreuses et désireuses de perfection chrétienne » de s'unir, par une vie d'immolation, à la Victime du Calvaire, en communion avec l'Eglise.

1° Avec le Pasteur suprême, nous recommandons la récitation fréquente et fervente, sous forme d'or[...]

---

(1) Publiée par l'*Osservatore Romano* (12-13. 10. 31) sous le titre : « Après l'appel du Saint-Père. Une lettre du cardinal Minoretti ». — L'*O. R.* fait précéder sa reproduction des lignes suivantes : « La Lettre apostolique du Saint-Père pour une « croisade de charité et de secours » en faveur des misères profondes qui atteignent le monde entier, et spécialement une partie considérable du peuple, a été communiquée par les évêques à leur clergé. Quelques-uns ont jugé bon d'en faire ressortir l'opportunité et la grandeur par des documents précieux. Parmi ces derniers mérite d'être particulièrement relevée la lettre de S. Em. le cardinal Minoretti, archevêque de Gênes ».

(1) Ce document a paru *in extenso* dans *Novidades* (10. 10. 31), sous le titre « Croisade de charité et secours ».

n jaculatoire, de cette prière du Notre Père : Donnez-nous, aujourd'hui, notre pain de chaque ur » et accordons 200 jours d'indulgence pour aque répétition de cette demande.

2° Nous ordonnons que dans toutes les églises roissiales où la chose sera possible ait lieu un triuum préparatoire à la fête de la Royauté du Christ, ns l'esprit de paix du Souverain Pontife, et Nous commandons de commenter à cette occasion l'en-yclique *Quadragesimo anno.*

III. — Que tous s'efforcent, chacun dans la mesure ses capacités, de procurer un emploi à ceux ui sont sans occupation.

1° Nous exhortons vivement ceux qui peuvent onner du travail de ne pas manquer de le faire, ténuant ainsi la crise du chômage, et se souvenant u'il n'est pas permis de laisser ses biens improuctifs, « car chacun doit rendre compte à Dieu leur bon usage ».

Ils suivront, entre autres, l'exemple hautement uable des personnes qui, dans ce but, ont relégué s machines agricoles, fournissant ainsi du travail our les bras humains.

2° Nous recommandons à tous d'acheter de préférence des produits du travail portugais, créant de sorte, grâce à l'appoint donné à notre industrie, s conditions favorables à l'augmentation de la roduction, c'est-à-dire à la diminution du nombre s chômeurs.

3° Nous désirons que dans toutes les paroisses, écialement dans celles de Lisbonne et des centres incipaux où se fait sentir la crise du chômage, constitue, sous la présidence du curé, un comité », destiné à favoriser le placement des vriers sans travail, qui recevra les demandes emploi et s'efforcera de leur donner une suite tisfaisante.

Les curés trouveront en général des collaborateurs écieux et préparés à cette œuvre dans les membres s Conférences de Saint-Vincent de Paul ; mais les xiliaires ne manqueront pas, non plus, dans les tres associations religieuses.

4° Nous recommandons à l'Union sociale de créer son siège un Bureau de placement qui soit comme centre coordinateur des différents comités paroisaux, avec lesquels il devra rester en étroite collaboration.

IV. — Il est urgent de venir en aide à ceux qui, algré leurs recherches, n'ont pu trouver de travail, qui ne peuvent travailler ou encore se trouvent ns une extrême indigence.

1° Nous demandons à tous, *in visceribus Christi,* leur porter secours, surtout aux petits enfants alheureux. Qu'ils ne l'oublient pas, c'est plus u'une question de charité, c'est aussi une question justice ; qu'ils fassent des sacrifices, se privant de oses superflues afin que d'autres, nos frères, ne ient pas privés du nécessaire lui-même.

2° Nous autorisons les curés à organiser, à la porte leurs églises, des quêtes en faveur des nécessiux, et principalement de ceux qui ont des enfants nourrir. Le produit de ces quêtes sera employé, ivant les circonstances, de la façon suivante : fontion de soupes paroissiales, distribution de bons denrées alimentaires ou de vêtements, ou tout tre moyen plus approprié aux nécessités.

3° Dès maintenant nous déclarons prendre la resnsabilité d'un Comité central d'assistance aux écessiteux, que nous essayerons d'organiser, desné à diriger supérieurement tout ce qui regarde tte tâche du moment.

Donnée à Lisbonne, le 9 du mois d'octobre 1931.

† Card. Patriarche.

ÉPHÉMÉRIDES

Samedi 10 octobre 1931.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le président maréchal Hindenburg reçoit M. Adolf Hitler, qui lui expose les buts politiques du parti national-socialiste. — 8e Congrès mondial du secours ouvrier internat. (10-14 oct.) ; l'organisation des masses, l'édification socialiste de l'U. R. S. S., les luttes économiques et le secours ouvrier internat.

HONGRIE. — *Budapest :* 22e Congrès national des catholiques hongrois (10-14 oct.). les devoirs actuels du journaliste catholique ; la situation présente des ouvriers et la nécessité de les secourir matériellement et spirituellement ; le capitalisme, le collectivisme et la charité chrétienne ; l'usage et l'abus de la propriété privée ; les causes morales de la crise économique ; l'équilibre des esprits ; les fondements des Etats.

ROUMANIE. — *Sinaïa :* Le comte de Schulembourg, ambass. d'Allemagne, présente ses lettres de créance au roi Carol II.

SUISSE. — *Genève :* Le gouvernement français communique au secrétariat S. D. N. des indications supplémentaires relatives à l'état actuel des armements français.

Dimanche 11 octobre.

FRANCE. — *Paris :* Le Dr Fernand Lavergne, conseiller général, radical-soc., est élu sénateur du Tarn, en remplacement de Louis Vieu, décédé le 9. 8. 31.

— *Poitiers :* Réunion des catholiques du Poitou ; rapport du vicaire général Le Guichaoua, discours de M. Jean Guiraud, du R. P. Doncœur et de Mgr de Durfort.

— *Saint-Quentin :* 7e assemblée des catholiques de l'Aisne ; discours de M. Paul Parsy et de Mgr Mennechet.

ALLEMAGNE. — *Bad-Harzburg :* Congrès des fractions parlementaires nationales-socialistes du Reich et de la Diète de Prusse, sous la présid. de M. Adolf Hitler ; défilé en présence des princes Eitel-Frederich et Auguste-Guillaume ; les hitlériens, les nationalistes et les Casques d'acier scellent un pacte de combat contre le cabinet Brüning ; ils se déclarent prêts à assumer la responsabilité du pouvoir dans le Reich et en Prusse, et réclament de nouvelles élections immédiates ; M. Adolf Hitler déclare qu'il faut déchirer le traité de Versailles et supprimer l'hégémonie de la France ; appréciations pessimistes du Dr Schacht sur la situation de la Banque d'Empire et sur la valeur du mark.

ETATS-UNIS. — *Washington :* M. H. L. Stimson, secrét. d'Etat des Etats-Unis, adresse au secrétariat S. D. N. une note demandant à la S. D. N. d'exercer toute sa pression et toute son autorité pour régler le conflit sino-japonais.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* 20 000 fonctionnaires manifestent contre les réductions de salaires.

HONGRIE. — *Budapest :* Ismet pacha, prés. du Conseil de Turquie, et Rouchdy bey, min. des Aff. étr., s'entretiennent avec le comte Jules Karolyi, président du Conseil, et le Dr Louis Walko, min. Aff. étrangères (11-14 oct.).

ITALIE. — *Rome :* M. Dino Grandi, min. des Aff. étr., est invité officiellement par le gouvernement des Etats-Unis à se rendre à Washington. — Congrès internat. de physique nucléaire (11-18 oct.) ; études sur les problèmes nucléaires, les propriétés des noyaux et leurs parties constitutives, les électrons, les radiations émises par diverses substances radioactives.

PÉROU. — Le colonel Luiz Sanchez Cerro est élu président de la République.

PORTUGAL. — *Lisbonne :* Décret créant un Conseil politique national avec fonctions consultatives pour les affaires de haute importance en rapport avec le plan de réorganisation politique et administrative commencée lors du mouvement du 28. 5. 26.

SUISSE. — *Bâle :* Réunion des gouverneurs des principales banques d'émission, qui s'occupent de la crise monétaire en Europe.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Célébrat. à Prague et à Brno, du 150e anniversaire de l'édit de tolérance par lequel Joseph II accorda aux protestants de Bohême la liberté de conscience et la liberté du culte (11-13 oct.).

URUGUAY. — *Montevideo :* Le Parlement vote une loi

établissant un moratoire obligatoire pour les obligations commerciales en devises étrangères et applicable jusqu'au 31. 12. 31.

Lundi 12 octobre.

FRANCE. — *Paris :* Mort du poète Eugène Hollande ; auteur de *Beauté ; La Cité future ; La vie passe*, 1909 ; *La route chante*, 1922 ; *Un rêveur*, 1924 ; *Un amour de perdition*, 1929.

— *Saint-Martin-de-Beaupréau :* Mort du capitaine Magniez, destitué pour avoir refusé d'enfoncer les portes de l'église de Saint-Jans-Cappel, lors des inventaires ; auteur de *Répliques du bon sens ; Sois bon soldat ; A toi, père ; Les faux christs du protestantisme ; Les faux prophètes du protestantisme ; Les saints Evangiles fondus en un seul récit.*

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Démission du Dr Hermann Hoepker-Aschoff, min. des Finances prussien (cf. *D. C.*, t. 22, 1040).

BRÉSIL. — *Rio de Janeiro :* Inaugurat. du monument au Christ Rédempteur érigé au sommet du Corcovado ; le sénateur italien Guglielmo Marconi envoie de la station radiotélégraphique de Coltano le signal qui déclenche l'illumination du monument.

BULGARIE. — *Sofia :* M. Alexandre Malinoff, président du Conseil, donne sa démission pour raison de santé.

CHILI. — *Santiago :* 2 contre-amiraux et plusieurs officiers de marine sont relevés de leur commandement pour n'avoir pas fait tout leur devoir lors de la révolte de Coquimbo (1-7 septembre).

ETATS-UNIS. — *New-York :* Congrès des chirurgiens américains, réunissant 5 000 délégués ; recherches sur le cancer.

FINLANDE. — *Helsingfors :* L'étalon-or est momentanément suspendu et le taux d'escompte de la Banque de Finlande est porté à 9 %.

GRANDE-BRETAGNE. — *Oxford :* Mort de Sir Arthur Ernest Cowley, né à Londres le 13. 12. 61. ét. à Trinity College d'Oxford, voyages en France et en Allemagne, 1882-84, prof. à Sherborne, 1885, second bibliothécaire de la Bodléenne, 1899, premier bibliothécaire en 1919, il y organise une section spéciale de droit, 1923, la bibliothèque Radcliffe est annexée à la Bodléenne, 1927, ainsi que la bibliothèque de l'Institut indien ; il élimina les collections de médailles et de portraits et traça les plans de nouveaux bâtiments ; auteur de *The Original Hebrew of a portion of Ecclesiasticus*, 1897 (en collaboration avec A. Neubauer) ; *Gesenius, Hebrew Grammar translated of the German*, 1898, 2e éd., 1910 ; *Aramaic Papyri*, 1906 ; *The Samaritan Liturgy*, 2 vol., 1909 ; *Judith, in Charles' Apocrypha*, 1914 ; *Jewish Documents of the time of Ezra*, 1919 ; *Schweich Lectures, The Hittites*, 1920 ; *Aramaic Papyri of the 5th Century*, 1923 ; *Catalogue of the Hebrew printed Books in the Bodleian Library*, 1929.

JAPON. — *Tokio :* Le gouvernement repousse toute intervention du gouvernement américain ou de la S. D. N. dans le conflit sino-japonais.

PANAMA. — *Panama :* Formation d'un nouveau ministère.

SUISSE. — *Bâle :* 15e séance du Conseil d'administration de la Banque des règlements internat. ; il maintient les crédits à l'Allemagne, à l'Autriche et à la Yougoslavie.

— *Genève :* 55e session du Conseil d'administration du Bureau internat. du travail (12-17 oct.), sous la présid. de M. Ernest Mahaim, Belge ; débat sur les tâches du B. I. T. en présence de la crise économique ; décide que le bureau du Conseil d'administrat. sera désormais composé d'un président, choisi dans le groupe gouvernemental, et de trois vice-présidents, choisis dans chacun des trois groupes, que l'assurance-chômage était susceptible d'être inscrite à l'ordre du jour de la session de 1933 à la Conférence du travail, que l'étude de la durée du travail dans ses rapports avec le chômage sera confiée à la Commission du chômage du B. I. T. — Ouverture de la 4e conférence générale des communications et du transit, sous la présidence de M. A. de Vasconcellos.

— *Zurich :* Congrès annuel de la Fédération internat. des Unions intellectuelles (12-14 oct.), discute sur l'esprit et le pouvoir ; conférences sur l'idéalisme ou le matérialisme historique, sur les philosophes et la vie politique, sur les masses et les élites, sur les facteurs de l'opinion publique, sur les conditions économiques, techniques et psychologiques de la diffusion des idées, sur l'homme d'Etat.

Mardi 13 octobre.

FRANCE. — D. (min. Trav.) modifiant le décret du 25. 7. 30 sur la comptabilité des caisses d'assurances soc. (*J. O.*, 18. 10. 31).

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Rentrée du Reichstag ; le chancelier H. Brüning lit la déclaration ministérielle et expose son programme : lutter contre tous les courants et toutes les tentatives qui menacent l'Etat ; continuer l'œuvre inaugurée lors des récents pourparlers entre les hommes d'Etat français et allemands.

ESPAGNE. — *Madrid :* 3e Congrès postal panaméricain.

HONGRIE. — *Budapest :* Mort de Guillaume Huznar, âgé de 60 ans, anc. prof. de littérature hongroise à l'Univ. de Madrid, rédacteur en chef de la *Revue de Hongrie*, correspondant de nombreux journaux étrangers.

IRLANDE. — *Dublin :* Le Conseil des ministres se prononce en faveur d'une revision radicale de la Constitution de l'Etat libre.

JAPON. — Violent typhon sur la côte Est ; près de 200 victimes.

LITUANIE. — *Kaunas :* Perquisition chez les membres du Comité secret de la jeunesse cathol., dit « Kak » ; 4 arrestations.

SUÈDE. — *Stockholm :* Mort du romancier et dramaturge Ernest Didring, âgé de 63 ans, ex-prés. de l'Assoc. des hommes de lettres en Suède, membre, 1915-20, puis vice-président, 1920, du Comité de la Croix-Rouge suédoise.

SUISSE. — *Genève :* Session extraordinaire du Conseil S. D. N. (13-24 oct.) ; M. A. Briand est nommé président ; le 14 oct., les Etats-Unis sont invités officieusement à collaborer au règlement du conflit sino-japonais ; le 15 oct., le Japon refuse la participat. des Etats-Unis aux délibérations du Conseil ; le 16 oct., les Etats-Unis sont invités officiellement à siéger au Conseil ; le 17 oct., le Conseil décide que les ambassadeurs des Puissances à Tokio et à Nankin rappelleront le Japon et la Chine au respect du pacte Kellogg, remise d'un mémorandum japonais ; le 18 oct., réponse de M. Briand ; nouveau mémorandum japonais destiné à l'opinion publique ; le 19 oct., le Japon accepte la participat. des Etats-Unis aux discussions ; le 21 oct., nouveau mémorandum japonais pour l'opinion publique ; le 22 oct., le Conseil soumet aux parties belligérantes un projet de résolution ; le 23 oct., la Chine accepte la résolution du Conseil et le Japon soumet au Conseil un contre-projet dont les articles principaux diffèrent de la résolution ; le 24 oct., le Conseil s'ajourne au 16 nov. — Mort de Paul Birukoff, âgé de 71 ans, anc. officier de marine, renonça à ses privilèges pour suivre la doctrine de Tolstoï, collab. de Léon Tolstoï ; exilé, il s'établit à Onex en Suisse, retourna en Russie après la Révolution, mais la quitta bientôt, déçu par le régime bolchevique ; auteur d'une biographie de Tolstoï en 4 volumes.

Mercredi 14 octobre.

FRANCE. — *Paris :* Réunion de la Commission permanente des cardinaux et archevêques ; elle publie un appel aux dirigeants et aux membres de l'A. C. en faveur de la paix internat. et de la paix sociale (*D. C.*, t. 26, 642).

ESPAGNE. — *Madrid :* Aux Cortès, vote des articles qui ont trait à la question religieuse : il n'existe pas de religion officielle de l'Etat, les Congrégations seront soumises à une loi spéciale qui leur interdira notamment d'enseigner, expulsion des Jésuites, nationalisation des biens des Congrégations expulsées ; M. Alcala Zamora, prés. du Conseil, et M. Miguel Maura, min. de l'Int., donnent leur démission ; M. Manuelo Azana, min. de la Guerre, forme le nouveau cabinet.

Jeudi 15 octobre.

FRANCE. — *Paris :* Première réunion de la section française de la Commission économique franco-allemande. — Mort d'Edmond Gillet, âgé de 57 ans, industriel lyonnais, continua l'œuvre de son père, Joseph Gillet, et contribua au développement de l'industrie de la teinture et de la soie, fonda des usines de soie artificielle et installa des filiales aux Etats-Unis et en Angleterre, régent de la Banque de France et administrateur de nombreuses sociétés, créa à Lyon, avec la collaboration de sa femme, née Motte, d'importantes œuvres sociales.

ÉQUATEUR. — *Quito* : Le colonel Larrea Alba tente d'instaurer une dictature, ses bataillons sont obligés de se rendre ; M. Alfredo Baquerizo Moreno, président du Sénat, est proclamé chef de l'Etat.

ETATS-UNIS. — *New-York* : La Banque fédérale de réserve porte son taux d'escompte de 2 1/2 à 3 1/2 %.

HONGRIE. — *Vacz* : Mort de Mgr François Gossmann, né à Soroksar, dioc. de Vacz, le 1. 1. 70, secrét. de l'évêché, chanoine à Vacz, camérier secret, 12. 5. 1900, prélat de S. S., 19. 2. 1909, élu év. tit. de Castoria et auxiliaire à Vacz, 1. 7. 13.

INDOCHINE. — *Bacninh* : Mort de Mgr Théodore Gordaliza, Dominicain, né à Villafrades de Campos, dioc. de Léon, le 9. 3. 74, élu év. tit. d'Abdera et coadjuteur du vicaire apostolique de Bacninh, Tonkin, 10. 8. 15, succéda à Mgr Maximin Velasco, Dominicain, démissionnaire, 4. 7. 24.

MEXIQUE. — *Mexico* : Démission du cabinet.

PAYS-BAS. — *La Haye* : La Cour permanente de justice internat. décide que les engagements internat. en vigueur n'obligent pas actuellement la Lituanie à ouvrir au trafic la section de la voie ferrée Landwarowo-Kaschedary.

ROUMANIE. — *Sinaïa* : M. Jean Duca rend compte au roi Carol II de l'attitude du parti libéral sur la situation.

RUSSIE. — *Pétrograd* : Les marins allemands se mettent en grève pour protester contre la réduction des salaires de 13,50 % ; 41 navires allemands sont immobilisés (15-17 oct.).

TURQUIE. — *Ankara* : Entrée en vigueur du règlement exigeant l'examen prénuptial.

Vendredi 16 octobre.

SAINT-SIÈGE. — S. S. Pie XI adresse un message aux catholiques d'Espagne ; Sa Sainteté proteste contre les offenses aux droits de l'Eglise et invite le monde à s'unir à la messe qu'Elle célébrera pour l'Espagne le 25 oct., fête du Christ-Roi.

FRANCE. — *Paris* : M. Manuel Amunategui, ambass. du Chili, et le baron de Bogaerde, ambass. de Libéria, remettent leurs lettres de créance à M. Paul Doumer.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Le Reichstag approuve, par 295 contre 270, la déclaration du chancelier H. Brüning et s'ajourne au 23. 2. 32.

AUTRICHE. — *Vienne* : Le Dr Emmanuel Weidenhoffer, député chrétien-social à l'Assemblée nationale et secrétaire de l'assoc. des industriels de la Styrie, est nommé min. des Finances, en remplacement du Dr Joseph Redlich, démissionnaire le 5 oct.

ESPAGNE. — *Cadix* : Grève générale des chemins de fer andalous (16-29 oct.).

— *Madrid* : Les Cortès approuvent l'art. 41 de la Constitution prévoyant le divorce par consentement mutuel.

ETATS-UNIS. — *Washington* : L'évêque méthodiste James Cannon est accusé, ainsi que sa secrétaire Miss Burroughs, d'avoir violé la loi fédérale défendant les pratiques de corruption pendant la campagne contre l'élection présidentielle de M. Alfred Smith, catholique.

— *Yorktown* : Cérémonies commémoratives du 150e anniversaire (19. 10. 1781) de la victoire qui consacra la liberté américaine (16-19 oct.) ; le 16 oct., inaugurat. de la statue du général anglais, Lord Cornwallis, vaincu à Yorktown ; le 17 oct., inaugurat. d'une plaque commémorative en l'honneur de l'amiral comte François-Joseph-Paul de Grasse, 1722-1788, discours de M. Johnson, prés. de la Société des fils de la Révolution, du marquis de Chambrun, député de la Lozère, du marquis de Grasse, du général Pershing, du maréchal P. Pétain ; le 19 oct., assemblée et défilé historique sous la présid. de M. Hoover.

IRLANDE. — *Dublin* : La Dail Eireann vote le bill de sécurité publique.

POLOGNE. — *Varsovie* : Arrestat. de 250 communistes, les 16 et 17 oct.

Samedi 17 octobre.

SAINT-SIÈGE. — Message, transmis par T. S. F., de Mgr Carlo Salotti, secrét. de la Propagande et prés. de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, pour la journée missionnaire du 18 oct.

ALLEMAGNE. — *Brunswick* : Congrès des nationaux-socialistes (17-18 oct.) ; le 18 oct., défilé de 70 000 hitlériens, 2 tués, 70 blessés.

ESPAGNE. — *Madrid* : Les groupes parlementaires catholiques (basco-navarrais et agrariens) adressent un manifeste à la nation indiquant les raisons pour lesquelles ils abandonnent la Chambre pendant les débats sur la Constitution.

IRLANDE. — *Dublin* : Le Sénat vote, par 36 contre 11, le bill de salut public qui amende la Constitution et confère des pouvoirs extraordinaires aux autorités pour combattre les agitateurs révolutionnaires (cf. *D. C.*, t. 26, col. 1002, note).

SUISSE. — *Fribourg* : Mort du musicien Peter Josef Wagner, né près de Trèves le 19. 8. 65, fonda l'Acad. grégorienne à l'Univ. de Fribourg, 1901, membre de la Commission pontificale pour la musique chorale, recteur de l'Univ. de Fribourg, il prononça, à l'ouverture des cours, le discours connu « Université et science musicale », 1920 ; auteur de *Geschichte des Madrigals* ; *Das Madrigal und Palestrina*, 1892 ; *Francesco Petrarcas Vergini in der Komposition des Ciprians de Rore*, 1893 ; *Einführung in die gregorianischen Melodien*, 1895 ; *Ueber traditionelles Choral*, 1905 ; *Der Kampf gegen die Edition Vaticana*, 1907 ; *Elemente des gregorianischen Gesangs*, 1909 ; *Einführung in die katholische Kirchenmusik*, 1919 ; *Geschichte der Messe*, 1914 ; *Neumenkunde* ; *Gregorianische Formenlehre*, 1921.

— *Genève* : Le gouvernement polonais remet au secrétariat S. D. N. un mémoire et des tableaux relatifs à l'état de ses armements.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Prague* : Mort du romancier Antonin Zeman, pseudonyme : Antal Stasek, né en 1843 ; auteur de *Les rêveurs de nos montagnes*, 1895 ; *Deux jeunes filles de la montagne* ; *M. Simon* ; *Les sombres tourbillons* ; *Au tournant* ; *Le rêve et l'argent*.

Dimanche 18 octobre.

FRANCE. — Elections de 1 517 conseillers généraux et de 1 800 conseillers d'arrondissement, pas de changement notable.

— *Paris* : Mort de Léon Dabat, chef de cabinet de M. Albert Viger, min. de l'Agriculture, sous-directeur de l'agriculture, directeur de l'hydraulique, membre de l'Acad. d'agriculture, section du génie rural, directeur général des eaux et forêts, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.

AUTRICHE. — *Vienne* : Manifestation nationaliste annuelle de protestation contre le traité de Saint-Germain.

ETATS-UNIS. — *New-York* : Formation d'un Comité composé d'industriels, d'économistes et de juristes, qui serait chargé d'étudier les moyens de pression économique que les Etats-Unis pourraient employer contre les nations qui entreraient en guerre.

— *West-Orange* : Mort de Thomas Alva Edison, né à Milan (Ohio) le 7. 2. 47, porteur et crieur de journaux, boy dans un train du Grand Trunk Railroad, composa dans un fourgon le *Weekly Herald*, opérateur au bureau télégraphique de Port-Huon, 1862, inventa le système « duplex », 1864, ingénieur en chef de la Gold and Stock company, 1871, inventa le « quadruplex », fonda à Newmark une usine destinée à la fabrication des appareils qu'il avait inventés, trouva le « sextuplex », fit aménager à Orange le laboratoire moderne de Menlo Park, conçut le microphone, 1877, le phonographe, le mégaphone, la lampe à incandescence, la sonde magnétique ; à sa mort, il possédait 700 brevets ; le 21 oct., jour des obsèques, la nation éteignit toutes les lumières électriques durant une minute.

IRLANDE. — Lettre pastorale de l'épiscopat irlandais dénonçant la campagne de révolution et de communisme qui agite le pays et demandant aux prêtres d'exercer leur influence pour empêcher les jeunes gens de s'affilier aux sociétés secrètes (cf. *D. C.*, t. 26, 1002-05).

PALESTINE. — *Jérusalem* : Le mufti Haj Amin effendi al Husseini convoque le Congrès général musulman pour le 7 décembre, afin de discuter des questions du Kalifat, du panislamisme, du chemin de fer du Hedjaz, du Mur des Lamentations et de la conservation des monuments musulmans.

SUÈDE. — *Stockholm* : Le Consistoire de Suède élit le prof. Knut Bernhard Westman archev. de l'Eglise protestante (né le 10. 3. 81 à Hernoesand, ét. à Upsal, maître de conférences d'histoire des religions, 1911, docteur, 1915, professeur, 1920, en mission en Chine et aux

Indes, recteur de l'école supérieure luthérienne de Taohaaluen, prof. d'histoire des missions et des religions orientales à l'Univ. d'Upsal, 1930 ; collaborateur au journal *Vaer Loesen*), en remplacement de Mgr Nathan Soederblom, décédé le 12. 7. 31.

Lundi 19 octobre.

France. — *Paris* : 4e Congrès de l'Association internat. pour le progrès social (19-22 oct.), réunissant les délégués de 23 sections nationales sous la présid. de M. Carl Renner, anc. chancelier d'Etat d'Autriche ; résolution relative aux émigrations : les mouvements migratoires des masses ouvrières ne peuvent être laissés à eux-mêmes, il faut protéger les émigrants pendant leurs déplacements comme pendant leur travail, et pour cela conclure des accords internationaux ; résolution s'élevant contre les conséquences du chômage saisonnier dans le bâtiment et préconisant des méthodes rendant le travail du bâtiment possible en hiver ; sur la question des salaires, le Congrès n'admet que les solutions qui contribuent à l'élévation du niveau de vie des masses populaires et demande qu'une pression soit faite sur l'opinion afin de réaliser la coopération internat. pour la lutte contre la crise économique. — Congrès internat. et intercolonial des transports ; (19. 22. oct.), la coordination des moyens de transports ; les chemins de fer aux colonies ; l'automobilisme colonial ; l'aviation coloniale ; la navigation fluviale ; les carburants aux colonies. — M. Raymond Poincaré donne sa démission de bâtonnier pour raisons de santé.

Allemagne. — *Berlin* : MM. François Latour, président du conseil municipal de Paris, et René Faillot, vice-président, sont reçus par le Dr Heinrich Sahm, premier bourgmestre de Berlin, et les membres du conseil municipal (19-21 oct.). — Mort de l'écrivain Georg Julius Engel, né le 29. 10. 66 à Greifswald ; auteur de *Ahnen und Enkel* ; *Des Naechsten Weib* ; *Die Leute von Moorluke* ; *Claus Stoertebecker* ; *Die Prinzessin und ale Heilige* ; *Ueber den Wassern* ; *Die keusche Susanne* ; *Die Diplomaten*.

— *Gleiwitz* : Congrès social de l'Akademikerverband catholique (17-19 oct.) sur ce sujet : la population catholique dans les pays frontières ; conférences du R. P. Wilhelm Schmidt, du Dr Paul van Husen, du prof. Dr Haase, de Mgr Ulitzka.

— *Sodingen* : Une explosion de grisou dans la mine Mont-Cenis ensevelit 70 ouvriers ; 15 morts, 16 blessés.

Egypte. — *Alexandrie* : Mort de William Hobart Thorne, né le 8. 4. 75, ét. à Cambridge et à Paris, prés. de la cour de justice de Lanarca (Chypre), 1911-16, juge au tribunal mixte d'Alexandrie, 1916-17, commissaire de la commission mixte d'indemnités, à Athènes, 1917-19, juge au tribunal mixte d'Alexandrie depuis 1919.

Etats-Unis. — *Washington* : Les représentants de 19 Etats américains adressent un message collectif à la Bolivie et au Paraguay, leur demandant de négocier un pacte de non-agression touchant la question du Chaco.

Grande-Bretagne. — *Barcombe* : Mort de l'amiral Frederick Sidney Pelham, né le 25. 10. 54, capitaine, juin 1898, commanda l'escadre qui coopéra à la reddition de l'armée du Mullah à Illig, Somaliland, 1904, contre-amiral, oct. 1907, vice-amiral, mars 1913, amiral, juin 1916.

— *Bournemouth* : Mort du général Reginald Clare Hart, né à Scarif le 11. 6. 48, partit comme officier pour l'Inde, 1874, prit part à la 2e guerre afghane, 1879, aide de camp du général Graham, 1882, général de brigade et commandant du district de Belgaum, mars 1896, commandant de la 1re brigade dans l'Inde, 1897, commandant des troupes du Cap, nov. 1907, général, juin 1914, commandant en chef des forces aux îles de Guernesey et d'Aurigny, 1914-18, en retraite.

Irak. — *Bagdad* : Le général Nuri pacha es Saïd remet au roi Feisal ibn Houssein la démission du ministère et en constitue un nouveau.

Italie. — *Rovereto* : Mort du sénateur baron Valeriano Malfatti, né à Rovereto le 20. 11. 50, député à la Diète d'Innsbruk, 1880, député au Reichsrat à Vienne, dont il fut vice-président, podestat de Rovereto, 1880, lutta pour la liberté du Trentin, interné à Catzenau pendant la guerre, sénateur, 1919.

Mexique. — *Vera Cruz* : Bagarres à la suite du pillage d'une église ; 10 morts.

Suisse. — *Genève* : La Tchécoslovaquie remet au secrétariat S. D. N. les renseignements sur l'état actuel de ses armements.

Mardi 20 octobre.

Chine. — *Moukden* : Les Japonais remettent le gouvernement de la ville aux Chinois.

Espagne. — *Madrid* : Les Cortès votent l'art. 46 de la Constitution instituant l'enseignement primaire laïc, gratuit et obligatoire, et approuvent le projet de loi de défense de la République. — Mort de Pierre Paris, né à Rodez le 15. 1. 59, ét. au collège Ste-Barbe, au lycée Louis-le-Grand, à l'Ecole normale supérieure, membre de l'école française d'Athènes, maître de conférences, prof. d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des lettres de Bordeaux, directeur de l'Ecole des beaux-arts et de l'Ecole des arts décoratifs de Bordeaux, directeur de l'Ecole des hautes études hispaniques à Madrid, 1908, devenue l'Institut français en 1913, directeur de la Casa Velasquez, membre libre de l'Acad. des inscriptions, 1920 ; auteur de *L'histoire de l'art et de l'industrie de l'Europe primitive* ; *L'histoire de la céramique antique de l'Espagne*.

Suisse. — *Genève* : La conférence internat. pour la réforme du calendrier se prononce en faveur de la stabilisation de la fête de Pâques, mais renvoie à plus tard la question d'une simplificat. générale du calendrier.

Turquie. — *Stamboul* : 2e conférence balkanique ; clôture à Ankara le 27 oct. ; demande la mise en vigueur du projet de convention relatif à l'union postale balkanique dès qu'il sera approuvé par deux pays balkaniques ; prévoit la création d'un bureau d'informations et de renseignements sanitaires interbalkanique, d'une Commission sanitaire autonome, d'une Commission permanente juridique, d'une Chambre de commerce interbalkanique composée de deux délégués de chaque pays balkanique avec siège à Stamboul ; adopte les rapports relatifs à la libre circulation des ressortissants balkaniques ; adopte une résolution au sujet de la femme mariée qui garderait sa nationalité en cas de mariage avec un étranger et aurait la liberté de changer de nationalité ; le Conseil soumettra au Comité d'étude un projet de pacte balkanique de mise hors la loi de la guerre, d'arbitrage et d'assistance mutuelle.

Mercredi 21 octobre.

Saint-Siège. — Lettre de S. S. Pie XI à Mgr Léopold Précan. év. d'Olomouc, et à tous les évêques tchécoslovaques les félicitant de leur activité touchant la crise économique, déplorant l'attitude d'une partie des fidèles et du clergé vis-à-vis du nonce apostol., Mgr Ciriaci, et leur recommandant l'amour de la discipline ecclésiastique.

France. — *Lyon* : Arrestat. de Jean-Baptiste Toselli, Italien, accusé d'espionnage.

— *Paris* : Signat. d'un accord financier franco-yougoslave.

Allemagne. — *Berlin* : Constitution de la Commission économique mixte franco-allemande.

Autriche. — *Vienne* : Mort du poète Arthur Schnitzler, israélite, né à Vienne le 15. 5. 62, ét. de médecine à Vienne jusqu'en 1883, était dans la littérature ce que Freud est dans la médecine ; auteur de *Anatol*, 1893 ; *Sterben*, 1895 ; *Liebelei*, 1895 ; *Der Schleier der Beatrice*, 1900 ; *Frau Beate und ihr Sohn*, 1913 ; *Casanovas Heimfahrt*, 1918 ; *Frau des Richters*, 1924 ; *Der junge Medardus*. — Mort du prof. italien Costante Economo, né à Trieste, âgé de 56 ans, prof. extraordinaire à l'Univ. de Vienne, président de l'Association psychiatrique neurologique, études sur l'encéphalite léthargique.

Cambodge. — *Pnom-Penh* : Le roi Sisovath Monivong accorde audience à M. Paul Reynaud, min. des Colonies de France.

Chypre. — Mouvement insurrectionnel à Nicosie, où le palais du gouvernement est incendié, à Limassol et à Famagouste en faveur de l'annexion de l'île à la Grèce ; 6 morts, 69 blessés ; le 24 oct., arrestation de cinq agitateurs et de l'évêque orthodoxe grec de Kitin ; le 26 oct., arrestation de l'évêque grec de Kerynia.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anne), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant* : A. Faigle.